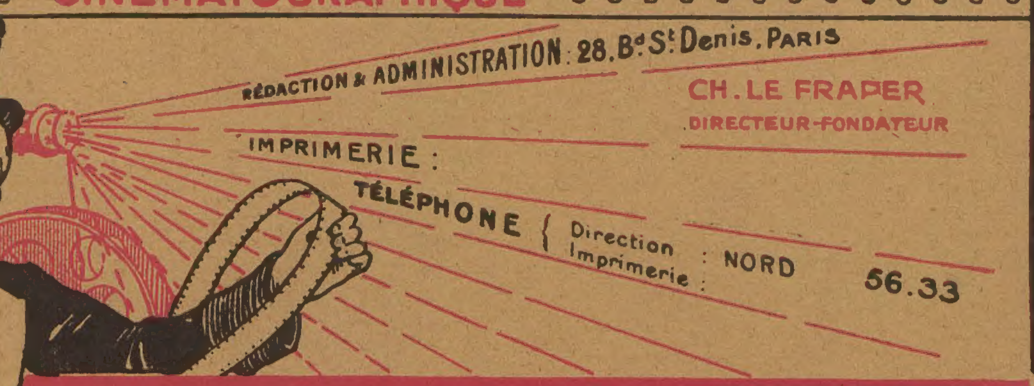
11e Année - N° 8 Le N° 1 fr. 50 ; par poste : 1 fr. 65 19 Février 1921

Le Courrier

CINÉMATOGRAPHIQUE



LE CINÉ ROMAN DU JOUR



MYSTÉRIA

Édité par L. AUBERT





JUDITH ET HOLOPHERNE

(Grande Scène Biblique)

PRESENTATION AU CINEMA SELECT
8. AVENUE DE CLICHY
LE 21 FEVRIER A 9H45 DU MATIN

AVEC

LE MYSTERE DE LA VILLA ROSE

(Drame)

Stoll Film C° Ltd

LES TRIBULATIONS D'UN COMMIS VOYAGEUR

(Comédie)

LE VER A SOIE

(Documentaire)

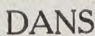
EDITION : 25 MARS *Grande Publicité*



8, Avenue de Clichy – Paris

FRANCESCA BERTINI





LE SPHINX

Comédie Dramatique en 4 Parties

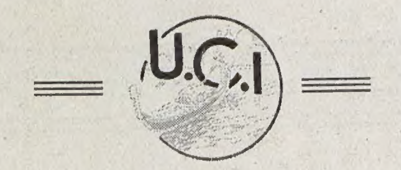
d'après l'Œuvre Célèbre d'OCTAVE FEUILLET

BERTINI-FILM

Les superfilms de l'Union Cinématographique Italienne contrôlés en France et en Belgique par Gaumont-Location

Édition du 18 Mars 1921
Longueur 1.430 m. environ

:: 1 Affiche 150 × 220 ::
1 Affiche d'artiste 110 × 150
:: Nombreuses photos ::



Comptoir Ciné - Location

Gaumont

et ses Agences Régionales

11e Année - N° 8 Le Numéro : 1 fr. 50: par poste : 1 fr. 65 19 Février 1921

Le Courrier

CINÉMATOGRAPHIQUE

ORGANE HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT DE LA CINÉMATOGRAPHIE
DES ARTS, SCIENCES ET INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT

LE TEMPS PRESSE

(Par Charles Le FRAPER)

Si la situation ne s'améliore pas dans les salles de spectacles cinématographiques, MM. les Députés qui ont pris en mains la défense de l'Industrie du Film auront beau jeu. Ils pourront, à leur aise, appliquer au Parlement des preuves palpables du mal fondé des taxes et le mettre à même d'évaluer leurs méfaits.

A de très rares exceptions près, les recettes des établissements grevées de frais sans précédent n'équilibrent plus les dépenses. Et, loin d'être en bénéfices, la plupart des exploitations entrent dans la période critique du déficit que chaque jour creuse un peu plus profondément.

L'époque est singulièrement défavorable. Il n'est pas de ville qui ne soit plus ou moins éprouvée par la crise économique qui sévit actuellement sur le pays. Les difficultés politiques internationales dont le boche tire profit perpétuent la vie chère et engendrent le chômage. Les affaires naturellement sont amoindries dans de notables proportions, au moment où la crise atteint son point culminant, c'est-à-dire où le prix de tout atteint un taux prohibitif. Ainsi, nous nous trouvons en présence de difficultés à peu près insurmontables.

Les Directeurs de cinémas n'ont pas tous les moyens dont les autres commerçants disposent. Ils ne peuvent pas attendre des jours meilleurs. Leur marchandise est fugitive et impalpable. Lorsque le film a été projeté sur l'écran et que le rideau tombe sur la dernière scène, s'il n'y a pas dans la caisse de quoi payer les frais, c'est autant de perdu qu'on ne rattrapera jamais.

Une seule solution existe, solution empirique extrêmement dangereuse et que déjà nombre de nos collègues préconisent: la fermeture des cinés qui jouent le samedi et le dimanche ; la diminution du nombre de représentations, pour les autres, afin d'amoindrir le dommage.

Mais, dans ces conditions, que deviennent les loueurs qui ont une énorme prise en charge? Ils doivent aussi restreindre leurs achats. L'édition, dont les débouchés se raréfient, est également atteinte.

Du coup, toute l'Industrie est frappée et si le Parlement ne prend pas des dispositions immédiates pour diminuer le poids du lourd fardeau des taxes qui nous accablent, Dieu sait ce qu'il adviendra de notre Industrie.

Pourtant, une note réconfortante est à épingler à ce peu rassurant communiqué. M. Bokanowski, député de la Seine, a tenu ses promesses. Il a déposé un projet de loi sur le Bureau de la Chambre tendant à améliorer le traitement d'exception que le Parlement nous a infligé l'année dernière.

Si incomplet qu'il soit, ce projet est à mentionner. Mais, je pense qu'il n'est pas définitif, car il semble favoriser particulièrement la grande Exploitation Parisienne et se soucier bien peu des centaines d'exploitations de Banlieue et de Province qui sont le nombre et par

conséquent la force vive de l'Industrie cinématographique.

M. Bokanowski m'assure que son projet n'est pas encore imprimé ni distribué. Il serait peut-être opportun de le revoir avant d'en signer le bon à tirer.

D'ailleurs, mon distingué collaborateur Tachain étudie cette question aujourd'hui même. Il soumet à nos lecteurs des suggestions de première importance sur lesquelles j'attire leur attention.

Il est certain que nous avons tort lorsque nous posons une revendication, de nous laisser aveugler par l'éclat des lumières qui étincellent au fronton des Grands Palaces parisiens, qui sont en tout dix ou quinze, et de ne pas songer à la multitude des petits et moyens cinémas de Banlieue et de Province, qui ont à vaincre des difficultés infiniment plus grandes, et dont le sort est d'autant plus digne d'intérêt.

L'exploitation parisienne est d'ailleurs la plus favorisée puisqu'elle ne paie pas de taxe municipale. Elle est aussi la mieux défendue parce qu'elle est entre les mains de Sociétés Anonymes qui disposent de relations et de capitaux qui confèrent la puissance que n'a pas le petit propriétaire de Cinéma de Province, mais qu'il aurait demain s'il se rendait compte de sa force, qui est la force du nombre.

Le groupe parlementaire de défense de l'Industrie du Cinéma à la Chambre reçoit des renforts chaque jour, ce qui prouve combien notre intervention est justifiée.

MM. Justin Godart, député du Rhône, Maurice Kempf, député des Vosges, Georges Bonnefous, député de la Seine-et-Oise, Adolphe Chéron, député de la Seine, viennent d'y adhérer.

Mais les parlementaires sont absorbés par l'immense travail de préparation du budget. Ils vont se trouver encore en présence de chiffres affolants que nous ne pouvons même pas imaginer.

Comment accueilleront-ils, à ce moment, une demande de réduction de recettes même atténuée par la proposition d'une taxe nouvelle sur la production étrangère ?

Pénétrons-nous de la difficulté de la tâche de M. Bokanowski et de ses amis du Groupe du Cinéma.

Que pas un d'entre nous ne perde de vue l'objectif à atteindre. Que chacun travaille à intéresser au sort du Cinéma de nouveaux parlementaires et à les documenter.

Ceci est une propagande individuelle à faire par tous les directeurs dans leurs circonscriptions respectives, comme l'ont fait déjà un certain nombre d'entre eux. Je regrette de ne pas connaître leurs noms, mais je rends hommage à leur dévouement et à leur initiative.

Il n'y a pas une minute à perdre. A l'œuvre.

Charles Le FRAPER.

L'épilogue de l'affaire Himmelfarb-Dalimier-Roumagnac... approche...

On sait que M. Himmelfarb, general manager de la Franco-American-Cinematograph Corporation, partit pour l'Amérique, le 4 novembre 1920, en emportant un certain nombre d'options sur différentes affaires cinématographiques.

La plus importante de ces options lui avait été signée par M. Louis Aubert. Elle comportait une promesse de vente, à réaliser le 15 février 1921 au plus tard, des Etablissements L. Aubert, moyennant un prix de Dix millions de francs. Un dédit de Cent mille francs, stipulé par les parties, fut versé à M. L. Aubert, le jour de la signature de l'option, chez M. Durand-Villette, avocat-conseil, 16, rue d'Aumale, Paris.

L'échéance est passée. M. L. Aubert n'ayant reçu aucune nouvelle de M. Himmelfarb nous autorise à dire que *l'option est aujourd'hui prescrite*. Les Etablissements L. Aubert ne changeront donc pas de nationalité, mais les commanditaires bénévoles de M. Himmelfarb ont perdu irrémédiablement Cent mille francs de plus, juste rançon de leur incroyable naïveté. Quant à la Franco-Americain Cinematograph Corporation, il n'en sera bientôt plus question que devant les tribunaux compétents. C. L.

DERNIÈRE HEURE.

Souscription.

Les billets de souscription aux fêtes de la Mi-Carême sont en dépôt chez MM. les Loueurs et Editeurs de films.

La moitié du produit de la vente de ces billets devant être encaissée par le Comité d'organisation de la participation du cinéma à la cavalcade de la Mi-Carême (construction des chars, figuration, accessoires, etc.), nous engageons vivement nos lecteurs à accepter ces billets en dépôt et à en placer le plus possible.

LES BEAUX FILMS FRANÇAIS

LA HURLE

Drame de la vie foraine en 5 parties de M. G. CHAMPAVERT

(Production **PHOCÉA**)

sera éditée le 23 MARS

Quelques extraits des critiques de la Presse



Le Cinéma

On peut affirmer que ce drame de la vie foraine, de M. G. Champavert, réalisé par l'auteur, connaîtra le plus grand et le plus légitime succès.

C'est un drame profondément humain et qui fera verser bien des larmes.

Cette production fait le plus grand honneur à la « Phocéa-Film », la jeune et déjà célèbre marque de Marseille, qui se classe, avec ce très beau film, en tête de la production française.

La Hurle nous a été présentée par « Pathé Consortium » qui varie ses programmes avec un rare éclectisme.

O. REOL.

Ciné Journal

Très belle et excellente chose. Ce film, qui porte la marque désormais célèbre de la Phocéa et qui sera distribué par les soins du Pathé Consortium Cinéma, est de toute beauté.

C'est un admirable drame de la vie foraine, c'est la tragédie du banquiste, du dompteur.

Félicitons donc M. Champavert et ses excellents artistes de la brillante réussite de leur bon film français.

LA SPECTATRICE

Cinématographie Française

..**La Hurle** est un film qui réclamait de ses interprètes appelés à « tourner » parmi les fauves, un « tempérament » peu ordinaire. Mlle Juliette Malherbe, pour sa part, semble n'avoir jamais fait autre chose de sa vie que de tenir tête à des hyènes et de contraindre un lion à sauter devant elle. Cette artiste courageuse est, en outre une comédienne spontanée, sincère, dont le genre n'a rien d'apprêté, ni de conventionnel. Une telle création la place en un rang de choix parmi nos meilleures vedettes. Mme Marthe Lepers est, elle aussi, une artiste simple, naturelle, sa physionomie aussi expressive que sympathique donne du relief aux moindres nuances. Et les hommes sont tous excellents : MM. J. Boulle, Jacques Volnys, Mounet, Chevalier, Bourgoin.

Au résumé, un film de premier ordre à inscrire au tableau d'honneur de la production française qui a brillé, cette semaine d'un éclat particulièrement réconfortant.

Paul DE LA BORIE.

Scenario

C'est un bon film français et nous nous dépêchons de le dire, — car il est si rare...

Indiscutablement ce film plaira à tous les publics.

CECIL GEORGE BASILE.

Cinædia

Très bon film. Il remportera un chaud succès dans n'importe quelle salle et devant quelque public que ce soit.

C'est très intéressant et joué de façon supérieure par tous les artistes. Mlle Juliette Malherbe est excellente.

VERHYLLE.

L'Ecran

Cette production de la Phocéa — (distribuée par Pathé) — est de tout premier ordre.

C'est d'un intérêt public au premier chef. Le scénario est construit merveilleusement. Il intéresse de bout en bout, et la situation qu'il prépare est d'un tragique intense.

L'effet sur le public sera considérable.

Mlle Juliette Malherbe et Mme Marthe Lepers ; MM. Volnys, Boulle, Mounet, Bourgoin, ont campé des personnages criants de vérité.

SANSEVERINA.

Le Courrier Cinématographique

..**La Hurle.** Aucun titre ne pouvait mieux convenir à l'œuvre de M. G. Champavert, pour dépeindre ce drame puissant de la vie foraine qui se déroule devant et derrière les grilles de la cage aux lions.

La Hurle, qui est de la production Phocéa, et présenté par Pathé Consortium Cinéma, est un film original qui ne manquera pas de plaire au public. Par ses nombreuses qualités dramatiques, scéniques et photographiques, il est assuré d'une belle et fructueuse carrière C'est un excellent film français qui continue avantageusement la série de nos productions nationales.

René HERVOUIN.

Hebdo Film

Voilà un brave, bon et sain film français, intéressant et très « public », monté avec un rare souci d'exactitude dans le détail. C'est vraiment de la bonne production qui doit plaire à tous les genres de publics.

G. Champavert, qui sait très heureusement « filer une scène » à deux personnages, possède aussi l'art de mouvementer les foules et, dans son film d'aujourd'hui, il y a de très exacts mouvements de foules. C'est étudié et bien réglé. La mise en scène est tout à fait réussie et typique. Une belle photo signée Batifol, et digne de sa signature, ajoute un merveilleux atout à la valeur du film.

L'interprétation, très homogène et où personnne ne « tire la couverture », a pour premier sujet l'étonnante et jolie Juliette Malherbe qui, merveilleuse de courage et de sang-froid, excellente comédienne, gracieuse et charmante autant qu'elle sait être douloureuse et terrifiée, a certainement trouvé dans ce rôle sa meilleure création à l'écran. Elle mène superbement l'action, Boulle, toujours excellent comédien, et qui compose ses rôles avec un soin digne de tous éloges, a joué solide et bonhomme son brave homme de dompteur qui rêve de finir ses jours dans la peau d'un modeste chasseur de papillons. Mme Lepers a mis un réel et beau talent à nous donner une excellente création dans le personnage de Mme Daniel, brave et bonne mère et épouse qu'affole le métier des siens mais qui le fait avec eux vaillamment, sachant cacher ses terreurs. Elle a eu, en particulier, un moment très émouvant, durant la scène entre sa fille et le terrible lion. MM. Mounet, Bourgoin, Chevalier complétèrent avec talent cette belle distribution. Un large Bien, le B. B. (je recommande ce film).

A. DE REUSSE.







LES BEAUX F

PATHÉ présen

Les Trois

Inspiré du Drame de

Scénario et mise en scè

INTERP

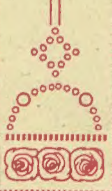
MM. George WAGUE

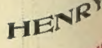
Henry ROLLAND

Société Cinématographique

ÉDITION DU 1er AVRIL







HENRY

ILMS FRANÇAIS

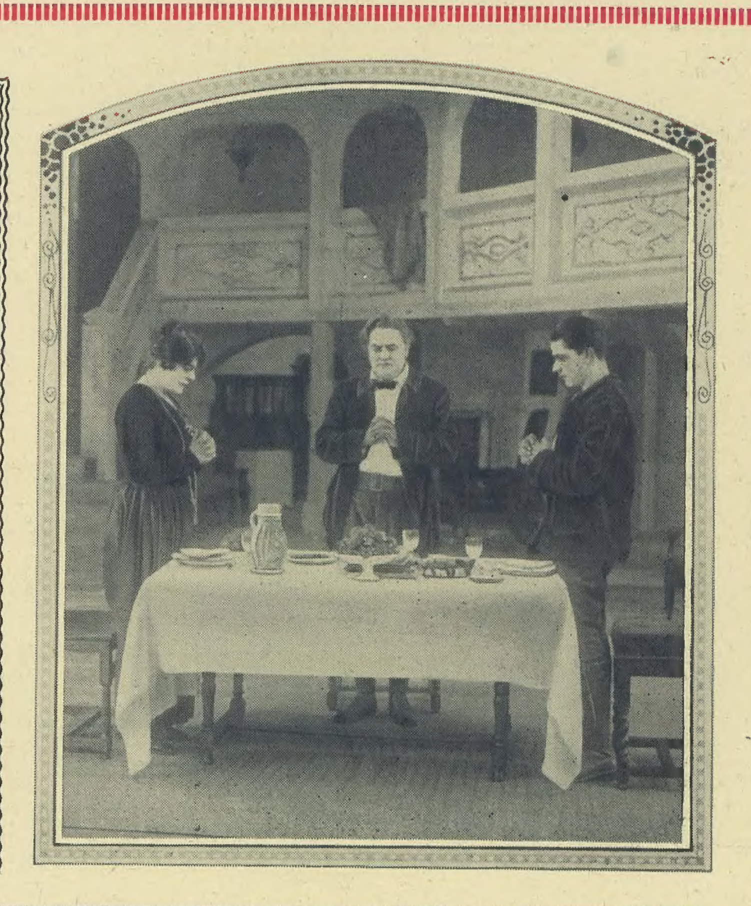
te le 23 Février

s Masques

e M. Charles MÉRÉ
ne de M. Henry KRAUSS
RÉTÉ PAR :

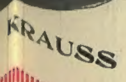
MMmes Barbier KRAUSS et G. AVRIL
et M. Henry KRAUSS

des Auteurs et Gens de Lettres



IMPORTANTE PUBLICITÉ :
1 Affiche 160×240 — 2 Affiches 120×160 — Série de Photos bromure





KRAUSS





Retenez pour le 11 Mars

LE FAUVE DE LA SIERRA

GRAND ROMAN CINÉMA EN 10 ÉPISODES

Adapté par GUY DE TÉRAMOND

Publié par Les Romans de **CINÉMAGAZINE**

(1 Épisode complet par numéro)

Grosse publicité de Lancement
NOMBREUSES AFFICHES ET PHOTOS

Édité par

PATHÉ

(Universal Film Company)

Quelques extraits des Critiques de la Presse

Hebdo-Film

On nous a présenté les deux premiers épisodes de cette série nouvelle. Si la suite répond à ce que nous avons vu, ce ciné-roman a grande chance de plaire : beaucoup de mouvement; énormément de variété; du mystérieux; des trahisons; des traîtres punis; des bons qui échappent aux méchants; du mélo; etc... Pour tous les goûts, quoi ! Splendide photo. Mise en scène... innombrable. Interprétation intéressante.

A. DE REUSSE.

Ecran

Les deux premiers épisodes du **Fauve de la Sierra** ont remporté un succès mérité. C'est enlevé, mouvementé, varié.

Il y a dans ces deux premiers épisodes l'incendie d'un palais et l'inondation d'un souterrain, qui sont de toute beauté comme résultat à l'écran.

Et puis, il y a un fauve humain, un fauve mystérieux... Allons, nous voici accrochés et repartis pour une série d'intrigues et de mystères angoissants.

LA SPECTATRICE.

Courrier Cinématographique

Le Fauve de la Sierra, par le peu qu'il nous a été permis de voir, s'annonce vraiment original. Jack Perrin et Kathleen O'Connor, surtout, ne paraissent pas reculer devant aucune témérité acrobatique.

La technique est soignée et la photo particulièrement lumineuse.

René HERVOUIN.

Cinématographie Française

Nous regrettons d'être obligés d'attendre nous-mêmes huit jours pour savoir la suite... C'est assez dire que le film est attachant. Il est, en outre, monté avec une virtuosité de moyens qui donne à penser que sa réalisation a dû coûter des sommes considérables. **Le Fauve de la Sierra** s'annonce comme un de ces films à épisodes qui font époque.

POPANNE.

Cinéma

Un cinéma-roman qui débute bien, je regrette même de n'avoir pu en voir qu'un seul épisode.

Sachez seulement qu'il contient déjà quelques clous : une très belle fête de nuit, un grand incendie, etc... Il est joué avec une grande adresse (c'est le cas de le dire, puisque l'héroïne danse sur une corde) par Kathleen O'Connor (est-elle parente du jockey ?) et par d'autres artistes très consciencieux.

O. REOL.

Ciné-Journal

Au programme le premier épisode du nouveau ciné-roman : **Le Fauve de la Sierra,** adapté par notre confrère **M. Guy de Téramond.** D'après le premier chapitre, **Ce que femme veut,** nous estimons que ce film mélodramatique et d'aventures sera très captivant. Belle photo.

SANSEVERINA.

Scenario

Nous sommes gâtés en « épisodes » cette semaine. Celui-ci plaira, comme son cousin le **Vautour.** Kathleen O'Connor ne manque pas de charme et la réalisation est bonne.

Quelques mots sur...

Le Projet Bokanowski ????

C'est le projet qui doit apporter à l'ensemble de l'industrie cinématographique : éditeurs, loueurs, exploitants, le remède à tous les maux dont elle souffre et qui menacent de la conduire très vite au trépas.

J'ai lu ce projet dans un journal corporatif qui passe pour être l'organe officiel(!) des exploitants, (nous le publions ci-contre) et j'avoue que ma surprise fut grande, après lecture, de constater que le texte publié avait été unanimement approuvé.

A moins que mon entendement soit singulièrement borné et que les dangers d'une proposition, si étudiée qu'elle soit, ne m'apparaissent qu'à travers un brouillard épais, c'est-à-dire sans leur forme exacte, je pense que *le projet* qui va être présenté à la Commission du Budget de la Chambre et à celle du Sénat *n'apportera à la petite, ni à la moyenne exploitation* — en somme à la grosse majorité des directeurs actuellement en exercice — *que des satisfactions illusoires.*

Je voudrais, tout en reconnaissant la nécessité de protéger le film français, son édition et sa diffusion, et du même coup son amortissement, que l'on fit aux modestes salles — qui sont légion — un sort moins cruel.

Je m'explique :

Le projet Bokanowski prévoit, pour les cinés qui passeront des films étrangers, une taxe de 6 + 6, ce qui fait en calcul fiscal 9,5 du cent. Ajoutez à cette taxe, la fameuse taxe municipale qu'on ne détruit pas, c'est-à-dire 4,50 pour cent et vous conclurez, comme moi, que *les petits* auront, en tout et pour tout, gagné péniblement un pour cent à l'adoption de ce projet.

Est-ce là le but que nous poursuivons, et n'est-ce pas offrir aux grandes exploitations la suppression des paliers, en laissant les modestes supporter les mêmes charges ?

Le film français, soyez-en bien persuadés, ne peut avoir d'avenir certain que s'il trouve en France même un énorme débouché, de multiples salles où il sera projeté ! C'est clair.

On m'a dit que la section de banlieue du Syndicat Français des Directeurs de Cinémas demandait une amélioration au projet, *sur ce point*, et qu'elle *réclamait* l'adjonction, au texte soumis aux Chambres, de quelques lignes qui préserveraient, en somme, toute l'industrie, puisque leur adoption entraînerait la possibilité de créer des salles de projections dans les plus modestes bourgades.

On demanderait à M. Bokanowski de proposer que, jusqu'à 15.000 francs de recettes mensuelles, les cinés ne paieraient, *dans tous les cas*, que 6 0/0 de taxe d'Etat et 3 0/0 de taxe municipale.

Cette suggestion est si raisonnable, elle est si nécessaire qu'on ne peut que l'adopter sans discussion.

Elle doit l'être, et j'y reviendrai avec toute l'énergie et toute la documentation nécessaires !

J. Tachain.

Projet de loi déposé par M. BOKANOWSKI,
Député de la Seine.

Article Premier. — La taxe d'Etat instituée au paragraphe 1 de l'article 92 de la Loi des Finances du 25 juin 1920, et fixée à 6 0/0 de la recette brute (déduction faite du droit des pauvres et de toutes autres taxes communales établies par la loi), pour les établissements de première catégorie tels que : théâtres, cafés-concerts, concerts symphoniques, etc... est applicable aux établissements cinématographiques.

Art. 2. — Les Directeurs de cinémas devront fournir à l'agent chargé de la perception des droits et des taxes, l'état journalier du métrage projeté à leur écran et conforme aux indications portées sur les fiches de censure.

Art. 3. — Dans le but de favoriser l'industrie nationale du film français et de diminuer l'importation du film étranger, les Directeurs de cinémas auront à acquitter, à dater du Décret d'administration fixant les modalités d'application de la présente loi, et en même temps que les taxes et droits déjà établis par les lois en cours, une surtaxe de 3 0/0. Le calcul de cette surtaxe s'établira sur le chiffre de la recette taxable proportionnellement au métrage de films étrangers projetés à l'écran et après déduction s'il y a lieu, du métrage de films d'actualité ou de publicité.

La dite surtaxe sera portée à 6 0/0 dans le cas où le métrage des films dit « français » n'atteindrait pas au moins 20 0/0 du métrage total servant de base au calcul ci-dessus.

Art. 4. — Les films dits « éducateurs » seront l'objet d'une détaxe totale, dont le calcul s'établira sur le chiffre de la taxe d'Etat et proportionnellement au métrage desdits films.

Art. 5. — Les conditions d'application des quatre articles qui précèdent, notamment en ce qui concerne :

D'une part : le mode de perception et le calcul des opérations de surtaxe et de détaxe, et

D'autre part : le classement des films en « films français », « films éducateurs » et « films d'importation étrangère ».

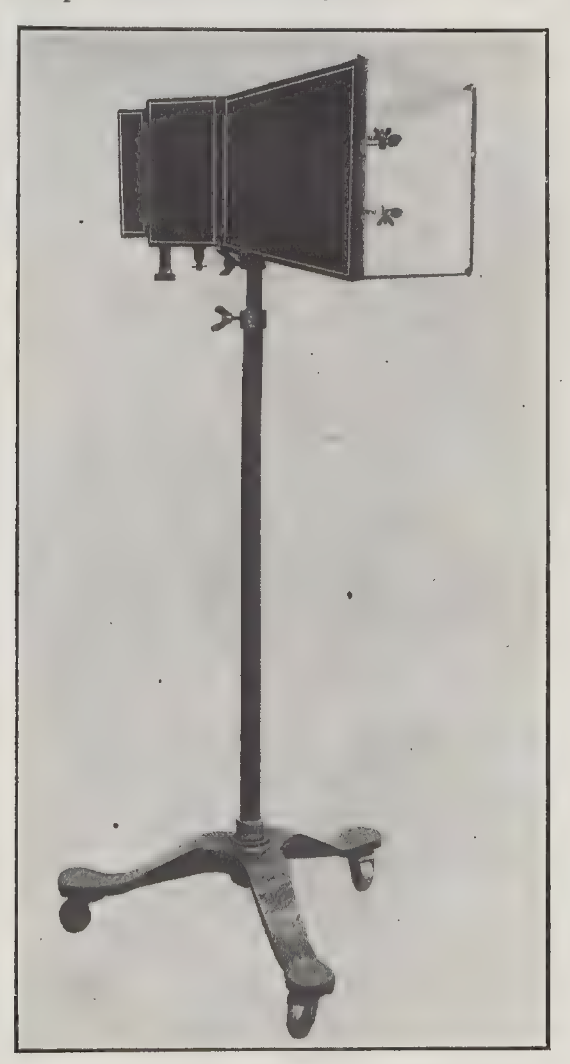
Seront déterminés par voix de Décret et dans les 30 jours qui suivront le vote de la présente loi.

Le Courrier Scientifique

Tous les cinégraphistes savent combien la technique électrique appliquée au spectacle en général, et à la cinématographie en particulier, a été négligée jusqu'ici, et combien cet état de chose a été préjudiciable à notre industrie.

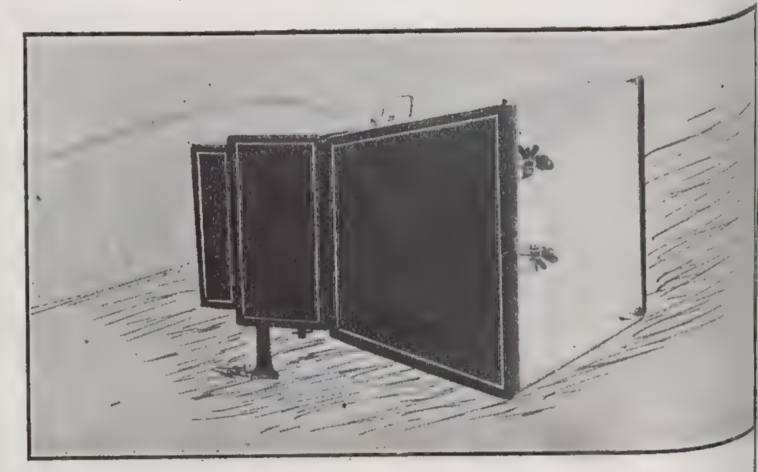
Ce qu'ils ignorent, c'est l'effort sérieux accompli depuis la guerre dans notre pays, effort qui est sur le point de porter ses fruits.

Nous pensons donc rendre service à nos lecteurs en les tenant désormais au courant, par une série régulière de chroniques scientifiques, des appareils nouveaux lancés sur le marché, de leurs meilleures conditions d'utilisation et des résultats obtenus par l'industrie française.



Nous commencerons par l'étude des appareils d'éclairage utilisés dans les théâtres de prise de vues. Ces appareils peuvent se diviser en trois classes : les lampes à arc, les lampes à vapeur de mercure, les lampes diverses

Examinons d'abord en détail la dernière lampe à arc lancée sur le marché : la lampe E. A. S. Cette lampe utilise deux arcs montés en série sous la tension généralement utilisée dans les studios de 110 volts ; elle absorbe 30 ampères. Elle est du



type différentiel, c'est-à-dire que le mécanisme de réglage est sollicité par deux bobines, l'une influencée par le courant principal écartant les charbons lorsque cette intensité augmente, c'est-à-dire lorsque les charbons se rapprochent trop; l'autre bobine, montée en dérivation aux bornes des arcs, rapproche au contraire les charbons quand les arcs s'allongent. Le système différentiel est le seul qui rapproche les charbons d'une manière constante, sans à-coups perceptibles ; il est donc le seul qui convienne aux lampes de studio où la fixité de la lumière est une qualité essentielle et où aucun à-coup de réglage ne peut être toléré.

Le réglage série, que nous étudierons un peu plus loin, malgré sa simplicité séduisante doit être condamné dans ce genre d'application.

En outre, dans la lampe E. A. S., les charbons sont disposés obliquement l'un par rapport à l'autre.

De cette façon, le cratère positif, source principale de lumière, est tourné vers le sujet à éclairer. Une tôlerie appropriée dirige vers le sujet un faisceau très divergent et concourt au bon éclairement de l'ensemble.

La lumière est ainsi utilisée à son maximum. Les essais comparatifs ont montré que la consommation de courant pour une mise en scène à éclairage égal avec d'autres lampes était diminuée de 40 0/0.

La résistance qui, dans des lampes de cette puissance, est très difficile à placer, par suite de son encombrement et de son échauffement, est réduite au minimum et fait partie intégrante de la lampe elle-même.

Il est visible, d'ailleurs, que cet appareil est inspiré des lampes qui l'ont précédé, prenant leurs avantages et éliminant leurs défauts.

Il est à noter en effet que les lampes actuellement utilisées, la plupart de fabrication allemande ou américaine, ont un poids et surtout un encombrement prohibitifs dans beaucoup de cas. L'espace disponible entre les décors est toujours réduit et tous les metteurs en scène savent les efforts d'ingéniosité qu'il faut réaliser pour arriver à loger la plupart des appareils d'éclairage.

Nous ne parlons pas des apparells à résistance séparée où la difficulté de manœuvre et de placement est de beaucoup accrue.

La lampe E. A. S. peut être élevée à deux mètres de haut ou être utilisée posée sur le sol.

En outre, son prix est environ la moitié de celui des lampes étrangères similaires.

Les charbons utilisés dans cette lampe sont des charbons courts; il résulte d'essais très suivis que ces charbons sont identiques en tous points à ceux des marques étrangères les plus réputées. La lampe E. A. S. peut d'ailleurs utiliser les charbons de n'importe quelle marque.

Nous sommes donc persuadés qu'il est possible désormais à nos metteurs en scène de faire du film français avec des lampes françaises vraiment rationnelles et répondant à tous leurs besoins.

Nous allons étudier le plafonnier dans un prochain article.

P. BARBADE.
Licencié ès-Sciences
Ingénieur I. E. N.

Tribune de nos Lecteurs

On nous écrit :

Mon cher Le Fraper,

Je lis dans *Le Courrier* une reproduction d'un article de M. Etienne Moutet (Cinéma-Spectacles) article dans lequel il déplore que l'on n'ait jamais tourné le *Capitaine Fracasse* de Théophile Gautier.

J'ai tiré un scénario de cette œuvre en 1913, ceci sur la demande de MM. Decourcelle et Gugenheim.

J'ai vaguement entendu dire — je n'affirme rien — que ces messieurs avaient revendu ce scénario en Italie, je crois.

A présent, je pose une question. Du fait que je suis de la famille, les héritiers Gautier n'ont consenti à laisser tirer un scénario du Fracasse que parce que j'en devais être l'auteur. Si la maison étrangère à laquelle fut cédé le droit de tourner un film inspiré de l'œuvre de Gautier, fait exécuter un autre scénario, ce n'est plus du tout la même chose et il me semble que les héritiers Gautier ont le droit de l'accepter ou de le refuser.

Donc, M. Etienne Moutet a vu juste, c'est en Italie que sera exécuté un des chefs-d'œuvre les plus célèbres de la littérature française.

A moins qu'il ne soit jamais tourné et demeure dans le néant — du fait de son acquisition, au point de vue cinématographique, par une maison française et ceci pour le compte d'une maison italienne...

Avec mes meilleurs et plus cordiaux souvenirs.

THÉO BERGERAT.
Scénariste et metteur en scène
Cinéma « Eclipse ».

En même temps que la lettre de M. Théo Bergerat, que notre souci d'impartialité nous fait un devoir de publier, nous recevons un avis de la maison L. Aubert, nous annonçant la présentation du Capitaine Fracasse. *L'œuvre de Théophile Gautier a donc été filmée et, paraît-il, fort bien réussie.*

Les Films Touristiques

Après avoir considéré le cinéma comme une quantité négligeable, certaines Compagnies de voyage, de navigation, de chemins de fer, se sont enfin aperçu de leur erreur. Certes, il a fallu beaucoup de temps pour admettre que l'on avait fait fausse route ou du moins qu'on refusait de s'engager dans la bonne. Des démonstrations faites par d'hardis novateurs permirent cependant de se rendre compte de la force certaine que l'on voulait méconnaître.

Timidement les essais se généralisèrent et il n'en est pas moins vrai qu'ils provoquèrent dans les différentes Compagnies une bonne émulation d'où il allait sortir quelque chose de réellement intéressant.

Certains eurent l'idée — sur des grands parcours — d'aménager un wagon en salle de projections où la Compagnie intéressée montrait à ses voyageurs les beautés de ses différentes stations balnéaires, estivales, climatériques ou hivernales.

Les Compagnies italiennes de chemins de fer adjoignirent à leurs bureaux de renseignements un service de publicité par le film. Les vues cinématographiques vantaient tel ou tel point de la côte et cela ne manqua pas de déclancher un mouvement de curiosité bien naturel.

Dernièrement en France, une grande Compagnie de voyages eut l'heureuse idée de présenter une série de films sur les différents pays qu'elle excursionne régulièrement.

Le film touristique est donc né. C'est encore un enfant, mais un enfant qui ne demande qu'à croître et embellir et sur l'éducation duquel il faut veiller attentivement.

Le but du film touristique est de faire connaître, d'une façon plus éloquente qu'un superbe catalogue, les beautés pittoresques de l'Algérie, ou la grandeur sauvage de certains sites de la Corse, par exemple.

Commenté par un cicérone, il doit être attrayant, bref, concis, pittoresque, d'une vision agréable de laquelle on garde le meilleur souvenir.

Ceci posé, puisque nous connaissons ce que doivent être ses qualités, nous connaîtrons également les défauts dans lesquels nous devons éviter de tomber.

Puisque le film touristique est encore dans l'enfance, nous lui passerons certaines erreurs, mais les signalerons hautement afin que ceux qui veillent sur lui tirent le meilleur parti des quelques petits conseils que nous pourrons émettre.

On croit, à priori, que le répertoire cinématographique actuel est suffisamment riche en films documentaires ou panoramiques pour constituer sur-le-champ une série de films touristiques proprement dits. Certes, le répertoire est riche, mais il ne convient pas *exactement* aux exigences du film touristique.

Les documentaires actuels n'ont pas subi un *montage* spécial pour faire d'eux des « catalogues animés ». Il y a des longueurs qu'il faut supprimer, des sites sur lesquels il faut s'attarder, des coins qu'il est bon de présenter sous différents angles. Il faut en un mot mettre en relief toutes les beautés pittoresques, monumentales ou autres, du pays pour lequel on cherche « des clients », car c'est le mot exact.

Vous cherchez des clients. Le film touristique, qui est votre auxiliaire, doit vous en procurer; mais, il faut qu'il soit parfait.

Il n'arrivera à ce résultat que s'il réunit les qualités énoncées plus haut, et c'est pourquoi nous ne saurions trop encourager les grandes Compagnies de voyages à adjoindre, à leurs services de publicité, un département spécialement réservé au film touristique, qui aurait ses techniciens, ses opérateurs, ses laboratoires.

Le jour où l'on comprendra et réalisera le film de propagande touristique dans ce sens, on obtiendra de lui le rendement maximum. Et ce jour-là, le nombre des voyageurs aura augmenté dans des proportions telles que les Compagnies elles-mêmes seront étonnées des résultats obtenus et ne regretteront pas d'avoir fait des dépenses qui leur seront remboursées au centuple.

R. H.

Section de Banlieue du Syndicat français des Directeurs de Cinéma.

CONVOCATION

Messieurs les Directeurs de Cinéma de banlieue (Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne), sont priés d'assister, *toutes affaires cessantes*, à la **Réunion plénière**, qui aura lieu le **Lundi 28 février 1921**, à 3 heures, au Palais des Fêtes, 199, rue Saint-Martin, Paris.

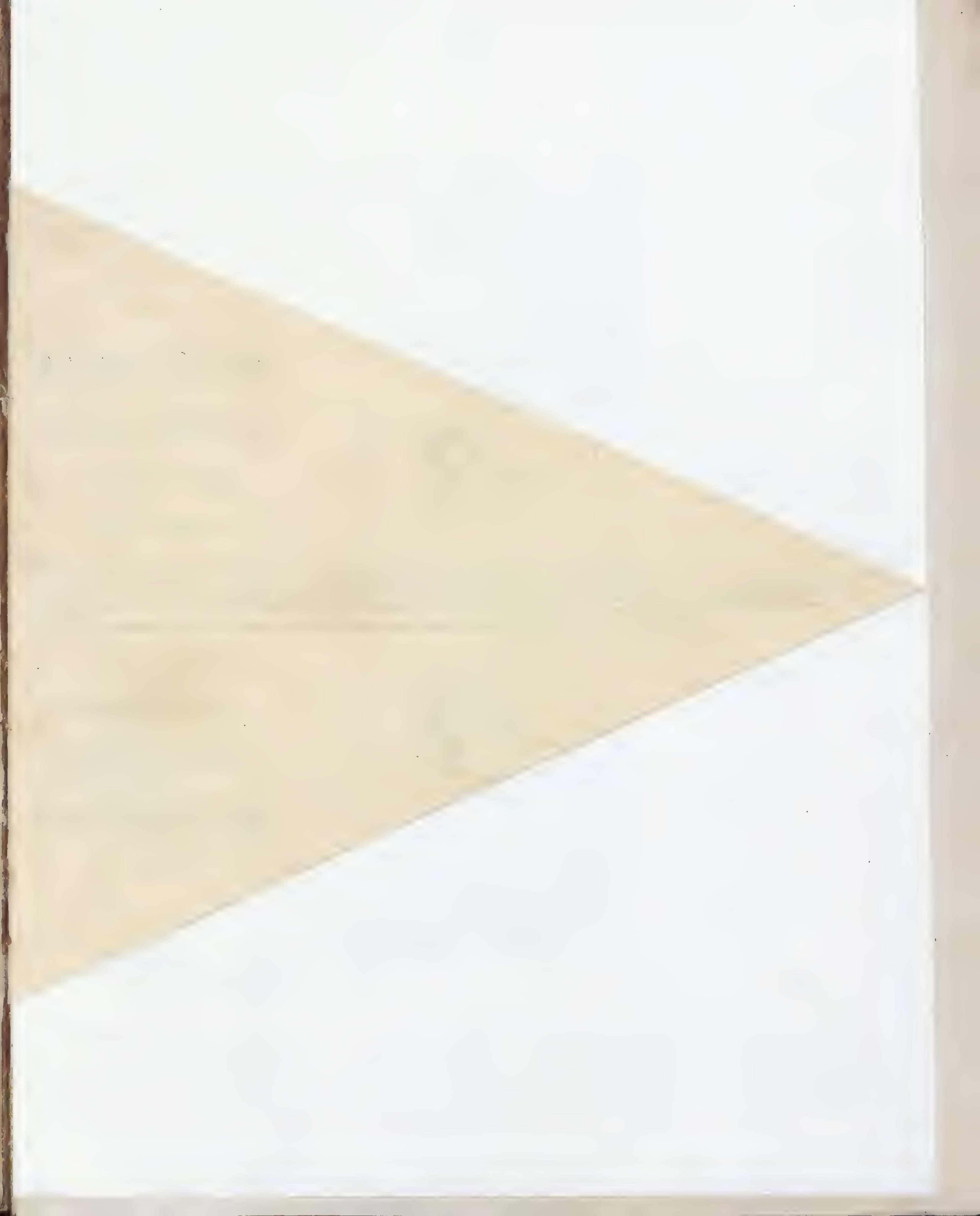
Ordre du jour :

1° Dispositions à prendre pour l'Assemblée Générale des Syndicats Français des Directeurs de Cinématographes;

2° Etude du projet Bokanowski pour la défense des petites et moyennes Exploitations;

3° Démarche à la Société des Auteurs;

4° Affaires diverses.



MYSTERIA

MYSTERIA

MYSTERIA

MYSTERIA

L. AUBERT 10 ÉPISODES EXTRAORDINAIRES

MYSTERIA

MYSTERIA

MYSTERIA

MYSTERIA

CECI CONSTITUE UNE VÉRITABLE RÉVOLUTION dans la PROJECTION



LE

CINÉ-ARC

AUBERT

ENFONCÉS LES TRANSFORMATEURS, ROTATIFS, etc., etc.,

LE CINÉ-ARC AUBERT

permet de TRAVAILLER avec le COURANT ALTERNATIF

sans ENNUI ni TRANSFORMATION du Matériel existant



PHOCÉA-LOCATION

PRÉSENTE LA DÉLICIEUSE

VIOLA DANA

DANS

La Légende du Saule

Le 24 Février, à 10 heures du matin,

-:- au Ciné Max Linder -:-

Le Courant Alternatif et la Projection Cinématographique

L'emploi du courant alternatif pour la projection cinématographique a toujours donné lieu à des difficultés si nombreuses et si compliquées à résoudre, que dans la plupart des cas on n'a trouvé d'autre solution que de le transformer en courant continu au moyen d'appareils divers, parmi lesquels nous citerons les groupes convertisseurs, les commutatrices, les redresseurs à vapeur de mercure, etc...

Il va sans dire que ce matériel est très coûteux, difficile à installer, que presque toujours il exige pour sa conduite des connaissances techniques spéciales. C'est pourquoi seules les grosses exploitations ont pu se permettre ce véritable luxe et à l'heure actuelle encore, le fait pour un directeur d'avouer qu'il se sert directement pour sa projection du courant alternatif, constitue presque pour son Etablissement une mauvaise note.

En effet, dans la plupart des cas, il avouera que sa projection est défectueuse, que sa lumière est irrégulière et surtout que, l'appareil étant mis en marche, l'écran est caractérisé par un manque absolu de netteté et même par la présence d'un voile opaque qui se déplace sur tout l'écran et qui rend la vision excessivement pénible.

Les causes de ces ennuis ont évidemment pour origine l'emploi du courant alternatif, mais elles ne sont pas toutes du même ordre; on peut les classer en deux catégories : celles qui ont pour origine des phénomènes d'ordre électrique, et celles qui ont trait à des phénomènes d'ordre exclusivement physique et mécanique.

Dans la première catégorie, le coupable est exclusivement l'arc électrique qui sert à obtenir la lumière indispensable à la projection. Les électriciens, si vous ne l'avez pas constaté vous-même, vous diront que l'arc alimenté par du courant alternatif est peu brillant, qu'il éclaire mal, qu'il « tourne », qu'il est difficile à tenir, etc...

Le bruit de l'arc est, en effet, une des caractéristiques de l'emploi du courant alternatif. Ce bruit varie en raison directe de l'intensité du courant employé : c'est ainsi qu'un arc marchant à 100 ampères produit généralement un bruit (ronronnement et crépitement) tel qu'il couvre celui de l'appareil, empêche de percevoir le son de la voix, etc...

Le manque de lumière, dans le cas du courant alternatif, a une cause facile à déterminer. En effet, dans l'arc électrique normal, c'est-à-dire employant le courant continu, la lumière est produite par l'incandescence du charbon positif qui, nous le savons, affecte une forme spéciale, nommée, en raison de son aspect, le cratère. C'est donc le cratère qui constitue le point éblouissant si apprécié en matière de projection. Or, l'expérience nous montre que dans le même arc alimenté par du courant alternatif, le cratère éblouissant n'existe pas à proprement parler. Il est remplacé par une zone lumineuse plus ou moins éclatante dont il faudra s'accommoder tant bien que mal.

Evidemment, le but à obtenir est, dans ce cas, l'amélioration de cette espèce de zone lumineuse, et sa meilleure utilisation pour arriver à une projection convenable.

Il faut dire que jusqu'ici le problème était toujours résolu par à peu près, et par tâtonnements, rien n'ayant été réglé scientifiquement, et l'initiative de chacun ayant le plus souvent joué le plus grand rôle. C'est ainsi qu'on a préconisé l'emploi de souffleurs magnétiques, de charbons plus tendres (certaines maisons ayant même établi des charbons « dits spéciaux », mais qui la plupart du temps n'avaient de « spécial » qu'un nom particulier et une extrémité peinte en blanc, vert, etc., ce qui, évidemment, n'améliorait pas beaucoup la situation).

La véritable solution du problème devait être cherchée, d'une part, dans la réalisation de *véritables* charbons spéciaux (1) établis en tenant compte des difficultés à résoudre, et d'autre part dans la création d'appareils électriques spéciaux.

Dans ce dernier ordre d'idées on avait constaté depuis longtemps que les multiples inconvénients du courant alternatif se révélaient d'autant moindres que le voltage du courant employé était plus bas et que la périodicité du courant était plus élevée.

Sur ce dernier point, malheureusement, il y a peu de chose à faire sous peine de tomber dans un appareillage compliqué et dont le prix est hors de proportion avec les résultats à obtenir. Jusqu'à plus ample informé, il faudra se résoudre à vivre avec son mal, le secteur alimenté par un courant à 25 périodes devant toujours être considéré

(1) La Société Siemens (Et. Aubert, concessionnaire exclusif) a établi des charbons spéciaux pour le courant alternatif.

comme plus défavorable que celui qui distribue du courant à 40 ou à 50 périodes.

Il n'en est pas de même pour la question du voltage. Celui-ci peut être réduit au moyen de rhéostats relativement simples à établir et d'un prix de revient peu élevé.

Un autre appareil de conception également facile est le transformateur statique dont la théorie et le fonctionnement seraient trop longs à énumérer ici, et dont l'étude sortirait du cadre de cette causerie. Qu'il suffise de se rappeler qu'un tel appareil est constitué par deux éléments de bobinages superposés; l'un (le secondaire) étant plus court et plus gros que l'autre, ce dernier étant alimenté directement par le secteur. L'expérience montre que le courant recueilli dans le secondaire, tout en étant encore du courant alternatif, a cependant un voltage moins élevé et devient, par conséquent, plus intéressant à employer en projection. Mais ce n'est pas tout : un calcul qui n'a d'ailleurs rien de bien compliqué, établit, et est confirmé par l'expérience, que non seulement il n'y a pas perte de courant comme dans le cas du simple rhéostat, mais au contraire qu'il y a un gain appréciable, la diminution de voltage, comme on l'entend dire fréquemment (mais peut-être pas très scientifiquement) étant compensée par un gain en ampérage.

De tels appareils sont aussi vieux dans l'histoire de l'électricité que le courant alternatif lui-même. Ils sont employés couramment par les Compagnies distributrices d'électricité pour ramener le voltage très élevé qui circule dans les lignes principales au voltage normal de 110 ou de 220 volts employés pour l'éclairage et les utilisations domestiques.

Malheureusement, en dehors de ces gros appareils étudiés et fabriqués par de grandes usines spécialisées dans ce genre de construction, il n'existait jusqu'ici que des appareils réduits de fabrication grossière, mal étudiés, au rendement généralement désastreux qui s'échauffaient au bout d'une marche même de quelques instants au point de rendre leur usage dangereux.

Le simple fait d'amorcer l'arc en rapprochant les charbons mettait ces appareils en court circuit, momentané il est vrai, mais suffisant dans bien des cas pour provoquer la mise hors services des bobinages. Enfin dans beaucoup de cas, la réalisation de ces appareils était tellement défectueuse que les secteurs en prohibaient absolument l'usage.

Une seule de nos grandes firmes cinématographiques françaises semble à l'heure actuelle s'être attaquée résolument à ce problème et nous connaissons déjà de nombreuses salles où la projection est assurée directement sur le courant alternatif grâce à l'emploi d'un « Ciné-Transformateur » dont le fonctionnement est absolument parfait. (1)

D'ailleurs, pourquoi ferions-nous autrement que nos voisins italiens et boches (pour ne citer que ceux-là). Dans ces pays, l'usage du courant alternatif en cinématographie est des plus fréquents, et on ne compte pas les salles qui s'en servent à leur entière satisfaction.

Nous arrivons maintenant aux ennuis qui ont comme origine une cause d'ordre purement physique. Nous abordons un sujet bien spécial et il

(1) « Ciné-Transformateurs » Établissements L. Aubert, concessionnaires exclusifs.

" MACK SENNETT KEYSTONE COMEDIES

FATTY FLIRTE

COMIQUE, interprété par FATTY ARBUCKLE

Longueur approximative : 300 mètres



La Production Française « GALLO-FILM »

MAITRE

Longueur approx. :
1800 mètres

Grande scène dramatique en 5

Mme RÉG

Adaptation et mise en scène

N. B. == Ces films seront présentés le Samedi 26 Février 19
24, Boulevard Poissonnière

En location aux CINÉMATOGR

Téléphone : ARCHIVES 12-54 ***158 ter, Rue d***

RÉGION DU NORD 23, Grande Place ***LILLE***	RÉGION DE L'EST 106, rue Stanislas ***NANCY***
RÉGION DU MIDI 4, Cours Saint-Louis ***MARSEILLE***	RÉGION DU SUD-OUEST 20, rue du Palais-Gallien ***BORDEAUX***

" EDUCATIONAL FILM Cº "

Les Merveilleux Glaciers de l'Etat d'Oregon

DOCUMENTAIRE

Longueur approximative : 278 mètres



EVORA

actes, conçue et interprétée par

NA BADET

de **GASTON ROUDÈS**

4 Affiches
1 Série de Photos

à dix heures précises du matin, au Ciné MAX LINDER,
Programme du 8 Avril 1921

PHES HARRY
Temple, PARIS

Adr. télégr. : HARRYBIO-PARIS

ALSACE-LORRAINE 15, rue du Vieux-Marché-aux-Vins ***STRASBOURG***	RÉGION DU CENTRE 8, rue de la Charité ***LYON***
BELGIQUE 97, rue des Plantes ***BRUXELLES***	SUISSE 1, Place Longemalle ***GENÈVE***

est préférable de ne pas nous aventurer trop avant dans le domaine de l'optique et des mathématiques.

Il nous suffira de nous rappeler le fonctionnement de notre projecteur et en particulier le mécanisme de l'obturation : les alternances de lumière et d'obscurité restent sensibles à l'œil à faible vitesse, elles diminuent comme chacun sait à mesure que cette dernière augmente, et de 30 à 45 obturations à la seconde, le scintillement disparait complètement.

Nous nous trouvons donc en présence d'un phénomène mécanique de l'ordre des mouvements ondulatoires, et la succession des alternances de lumière et d'obscurité donne lieu à un mouvement périodique comparable en tous points aux mouvements périodiques qui caractérisent le courant alternatif.

Nous aurons donc en quelque sorte d'une part, les périodes du courant alternatif, et de l'autre, si l'on peut s'exprimer ainsi, les périodes de notre obturateur. Or, dans les deux cas ces périodes sont du même ordre de grandeur, c'est-à-dire qu'elles vont se produire très sensiblement en même nombre pendant le même laps de temps (42 périodes par exemple pour le courant alternatif et 45 « périodes » pour l'obturateur.)

Il s'en suit tout naturellement que ces deux mouvements pourront être concordants ou non, suivant la plus ou moins grande vitesse de notre obturateur, et l'expérience prouvera que les inconvénients énumérés plus haut sont d'autant moindres que l'on se rapproche du synchronisme parfait.

Ceci est facile à constater dans la pratique : la projection (toujours dans le cas du courant alternatif bien entendu) s'améliore sensiblement en augmentant la vitesse de la manivelle ou du moteur d'entraînement.

Or, cette vitesse de l'obturateur est très élastique, et il est très difficile d'espérer pouvoir la faire varier avec assez de précision pour rester en tous temps dans les limites qui sont compatibles avec une projection convenable.

Il était donc naturel de chercher le remède ailleurs, et c'est du côté de l'obturateur lui-même et en particulier de sa forme et de sa disposition que les chercheurs se sont orientés.

Il faut dire en passant que « l'invention » d'obturateurs spéciaux a toujours été un des passe-temps de prédilection des opérateurs et on pourrait presque dire qu'il y a autant d'obturateurs spéciaux que d'opérateurs, certains de ces derniers ayant d'ailleurs réalisé des dispositifs très intéressants.

Mais répétons-le, jusqu'ici on n'avait procédé que par tâtonnements.

Toutefois, lors de la récente présentation à Lyon d'un des nouveaux ciné-transformateurs dont il est question plus haut, le grand savant Louis Lumière voulut bien me confirmer que le problème résidait en grande partie dans l'obturateur, et il me donna même des indications précieuses sur l'ordre d'idées dans lequel devait être traitée la question.

C'est ainsi que vit le jour un nouvel obturateur (un de plus!) à deux pales, de forme spéciale, qui semble résoudre le problème de la projection sur courant alternatif (1).

En résumé, il n'est plus permis maintenant d'ignorer que la projection sur le courant alternatif est non seulement possible, mais encore qu'elle donne des résultats en tous points comparables à ceux obtenus avec le courant continu.

De plus, nous avons vu que grâce à l'emploi d'un appareillage simple, peu coûteux et d'un maniement facile, l'emploi du courant alternatif donnait lieu à une économie considérable de courant électrique. Voici un avantage à considérer et pour un peu les propriétaires d'exploitations alimentées par du courant continu vont regretter de ne pas bénéficier d'une distribution de courant alternatif.

Qu'ils se rassurent d'ailleurs : le courant alternatif est le courant de l'avenir, et nombreux sont les directeurs de province qui voient chaque jour remplacer le courant continu par le courant alternatif, plus facile à produire et surtout à transporter aux longues distances.

H. B.

(1) Obturateur spécial pour le courant alternatif « Aterno », Établissements L. Aubert, constructeurs.

VOUS DÉSIREZ DE BEA

POUR LE DÉBUT de l'Année 192

PETIT ANGE de MM. LUITZ-MORAT et A. VERCOURT Production LUITZ-MORAT et Pierre RÉGNIER	**L'HOMME qui VEND** d'après Pi Production
Mademoiselle de la SEIGLIÈRE d'après Jules SANDEAU - Mise en Scène d'ANTOINE Production S. C. A. G. L.	**LA H** de M. G. CH Productio

ainsi que les meilleurs films de l

MARY PICKFORD dans **PAPA LONGUES-JAMBES** First National Exibitors Circuit, Mundus Film	SESSUE HAYAKAWA dans **Le LOTUS D'OR** Production Robertson Cole Cy	PRISCIL d **LA VIERGE D** Universal F

Viendront ensuite,

Blanchette de M. BRIEUX, de l'Acad. F^se^ == Mise en scène de R. HERVIL (Les Films André LEGRAND)	**GIGOL** de Pierre DECOURCELL (Société d'Éditions

Ainsi qu'une magnifique série de Films, adaptés des Chefs-d'Œuv

"Société Cinématographique d

QUATRE-VINGT-TREIZE de Victor HUGO	LA TERRE d'Émile ZOLA	
ROMAIN KALBRIS d'Hector MALOT	MICHELINE d'André THEURIET	MISS de Victor ETC., E

Et d'autres encore, **Sensationnels**, dont l'apparition à l'Ecr

Avec de tels Programmes, PATHÉ vous prédit pour

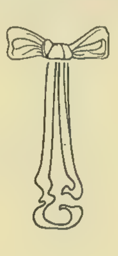


UX FILMS FRANÇAIS ?
21, PATHÉ vous a déjà donné :
T son AME au DIABLE
erre VEBER
Pierre CARON
L'ORDONNANCE
d'après GUY de MAUPASSANT
Production ERMOLIEFF
URLE
AMPAVERT
n PHOCÉA
LES TROIS MASQUES
d'après Charles MÉRÉ - Mise en Scène d'Henry KRAUSS
Production S. C. A. G. L.
a production étrangère, tels que :
LA DEAN
E STAMBOUL
ilm Company
Greigton HALL et Yvonne DELVA
dans
LA TREIZIÈME CHAISE
de M. Léonce PERRET (Acmé Pictures)
FANNIE WARD
dans
Les Responsables
très prochainement :
LETTE
E – Mise en scène de H. Pouctal
Cinématographiques)
La Pocharde
de Jules MARY
(Production Ermolieff)
res les plus populaires de notre littérature, de la célèbre marque :
es Auteurs et Gens de Lettres "
FROMONT JEUNE et RISLER AINÉ
d'Alphonse DAUDET
MIMI TROTTIN
de Marcel NADAUD
ROVEL
CHERBULIEZ
TC., ETC...
LA FERME DES CHOQUART
de Victor CHERBULIEZ
L'HIRONDELLE ET LA MÉSANGE
d'Octave GRILLET
an sera accueillie avec enthousiasme par le Grand Public...
1921, une Ere de Succès retentissants et ININTERROMPUS

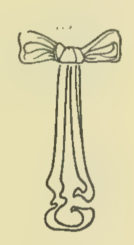
Société d'Editions
Cinématographiques



GIGOLETTE



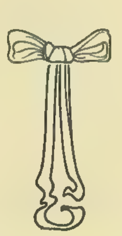
de Pierre Decourcelle



Mise en scène de

H. Pouctal

(en 4 Époques)



sera prochainement
présentée par

PATHÉ

LES BEAUX FILMS

LA FALAISE. - POUR L'HONNEUR DE SA RACE

(Présentés par Phocéa-Location)

La Falaise, l'œuvre imaginée par M. Paul Barlatier, est une étude de caractères dans laquelle l'auteur s'est plu à mettre en présence deux hommes aimant la même femme. L'un est docteur, l'autre est avocat; c'est dire qu'ils ont un jugement suffisamment éclairé pour éviter les plus folles erreurs, mais que malgré cela il est des sentiments devant lesquels tout s'efface pour laisser place à la haine la plus aveugle ou à la grandeur la plus sublime.

Il est bien convenu entre eux que l'évincé ne nourrira aucune rancune, mais que valent ces paroles qu'emporte le vent. Lentement, le venin de la jalousie fait son œuvre dans le cœur de l'avocat, il cherche une occasion de supprimer... l'autre et la trouve.

N'est-ce pas une cruelle ironie que de voir par la suite cet avocat peu scrupuleux continuer d'exercer une carrière où les mots de devoir, justice et conscience, reviennent assez souvent dans ses plaidoiries. La chose est cependant compréhensible chez ce misérable puisque chaque fois qu'il défend le crime, c'est lui-même qu'il défend et cherche à excuser. De là cette éloquence oratoire qui fait dire une fois de plus « que le dernier qui parle a souvent raison. »

L'autre, celui qu'il croit mort, est en Amérique où il poursuit d'absorbants travaux. Mais le désir d'une vengeance ne l'abandonne pas. Cependant tant de sentiments divers l'agitent, il veut voir clair en lui-même, et l'amour de jadis lui conseille le pardon.

M. Barlatier, en psychologue averti, s'est plu à nous présenter des situations dramatiques aiguës, des cas de conscience terribles, tout en évitant la note « mélo » qui frôle trop souvent le comique. Ses personnages sont admirablement disséqués, il sait ce qu'ils ont dans le cœur. Malgré cela, son drame n'est pas brutal et son développement est d'une intensité dramatique constante facile à suivre. Le résumé du scénario donnera une juste idée du beau drame qu'est *La Falaise*.

***

Deux amis : le docteur Héritier et l'avocat Dumières aiment la même jeune fille, Jacqueline Merville. Quel que soit le choix de Jacqueline ils se promettent de rester bons amis.

Vains projets et la rivalité ne tarde pas à les désunir. Un soir où Jacqueline s'est montrée plus empressée envers Héritier, Dumières, fou de rage, n'hésite pas après la réception à précipiter son rival du haut d'une falaise. Il le croit mort.

En réalité il est recueilli par un bateau de contrebandiers qui cingle vers l'Amérique.

Dumières a épousé Jacqueline, mais de fréquentes hallucinations viennent troubler son bonheur. Héritier, sous le nom de James Goldwin, s'est installé à New-York comme spécialiste des maladies microbiennes.

Les années passent, Dumières est père d'une charmante petite fille. James Goldwin, alias Dr Héritier, vient de trouver un sérum efficace contre la tuberculose et revient en France pour faire consacrer sa découverte par l'Académie de médecine de Paris.

Le reste se devine aisément. Le mal terrible atteint la fille de Dumières, un seul homme peut la sauver c'est le docteur Goldwin. Il refuse, puis se ravisant, inexorable il dit à Dumières qui l'a reconnu : « Choisissez, la vie de l'enfant ou la vôtre. J'attendrai une heure votre réponse à l'hôtel » et il s'éloigne.

L'enfant est presque à l'agonie. La résolution de Dumières est prise : il se sacrifiera.

Le Dr Héritier, de son côté, est profondément bouleversé; il réfléchit et le sentiment d'un devoir supérieur et sacré s'empare de lui; il revient à la villa de Dumières. J'ai choisi, lui dit ce dernier, sauvez l'enfant et il prend un revolver. C'est Héritier qui le désarme et se fait conduire près de l'enfant, lui donne une première injection de sérum et, sans trahir son émotion, serre la main de la mère et se retire.

Au seuil, Dumières pleure de joie : « Vivez en paix lui dit Héritier, votre fille est sauvée et... *Elle* ne saura jamais !

**

L'interprétation de *La Falaise* est confiée à d'excellents artistes qui se sont fort bien acquitté de leurs différentes créations. Mlle Marthe Vinot







Le Metteur en Scène
EMILE KEPPENS

L'Auteur
ARTHUR BERNÈDE

Le Dr de la Sté des Cinéromans
RENÉ NAVARRE

C'est



qui publiera

L'HOMME AUX 3 MASQUES

et ce sont ses lecteurs **Innombrables**

qui pendant 12 semaines à partir du 22 Avril se presseront dans

TOUS LES CINEMAS DE FRANCE

*pour applaudir l'œuvre qu'***UNION-ÉCLAIR** *présentera à la Mutualité le Lundi 28 Février*

SOCIÉTÉ DES CINÉROMANS
-:- -:- PARIS -:- -:-

est une émouvante et sincère Jacqueline Merville, son jeu est d'une belle sobriété qu'il convient de souligner. M. Max Claudet un artiste original que nous avons surtout apprécié dans la scène du tribunal« enlevée » supérieurement. M. Jacques Volnys est un docteur Héritier, puis Goldwin, absolument parfait. Son jeu est sobre, vrai, et les rôles de ce genre lui conviennent fort bien. La petite Michelle La Fontan est charmante tout simplement.

La mise en scène est précise, le découpage du scénario est adroitement fait. L'œuvre de M. Barlatier est servie par une photographie irréprochable qui nous permit d'apprécier à leur juste valeur la beauté des sites où se déroule l'action. Un grand souci du détail est apporté à la réalisation de *La Falaise*, qui fait de ce film un succès de plus à l'actif de la Phocéa.

***

A cette même présentation nous vîmes aussi une grande scène dramatique : *Pour l'honneur de sa race*, interprétée par Sessue Hayakawa.

Il est quelquefois dangereux de présenter en une même séance deux œuvres aussi importantes, l'une pouvant amoindrir l'autre ou inversement. Il n'en fut heureusement rien, ce qui prouve la réelle valeur des deux films, bien différents, mais ayant quelques points communs puisque, comme dans *La Falaise*, la petite Toyada est aimée par deux hommes et qu'à l'issue du film l'un comprendra enfin son devoir.

Le scénario repose en grande partie, même en totalité, sur une affaire d'espionnage où vient se greffer une idylle, empêchant ainsi l'aridité toujours à redouter.

Yama-Shiro et Sadao aiment d'un même amour Toyada. Yama-Shiro, fils du comte Sakurai, un des plus hauts personnages du Ministère de la Guerre Japonais, est un capitaine de grande valeur doublé d'un travailleur infatigable. Par contre, son frère Sadao est un joueur incorrigible.

Il se compromet un jour dans un club en empruntant de l'argent à un certain Berkmann, personnage occulte, chef du service des renseignements d'une puissance étrangère.

Sadao est pris dans l'engrenage, il ira jusqu'au déshonneur en volant des documents secrets. Surpris par son père et son frère au moment où il restituait les documents photographiés, le comte Sakurai, pour sauver l'honneur de la race, lui remet le poignard qui, en le délivrant de la vie, gardera intact l'honneur du nom et de la race. Mais Sadao préfère la fuite à l'expiation. Il part avec Berkmann et se réfugie à Vladivostok.

A la suite d'événements divers Yama-Shiro, qui voulait se sacrifier à la place de son frère, le retrouve et réussit à faire capturer la bande. Cette fois Sadao ne recule point devant le harakiri, mourant ainsi en vrai Japonais.

Yama-Shiro épouse Toyada.

***

Aucun artiste mieux que Sessue Hayakawa ne pouvait animer les deux rôles de Yama-Shiro et Sadao. Avec une incomparable maîtrise il a campé ses deux personnages si opposés avec une vérité surprenante. L'éloge de l'inoubliable Japonais de *Forfaiture* n'est plus à faire et c'est un plaisir de le suivre dans ces diverses créations qui sont toutes empreintes de cette note si personnelle qui le caractérise.

Pour l'honneur de sa race est monté avec un souci de mesure que je signale et sur lequel j'insiste. La succession des tableaux est parfaite. Plus l'intensité dramatique augmente, plus les scènes sont rapides, serrées, donnant ainsi une juste idée de l'action et lui imprimant une force nouvelle. L'arrestation de la bande qui est traitée de cette manière est tout simplement criante de vérité.

Il y a aussi des détails charmants. Les deux petits japonais nous ont fait rire et cela coupe agréablement l'action. La photographie est superbe. A noter aussi la précision avec laquelle sont faits tous les raccords dans les scènes où Sessue Hayakawa joue avec lui-même. L'illusion est complète.

Dans une même présentation la Phocéa nous a donné la primeur de deux films excellents auxquels, sans se tromper, on peut prédire un grand succès.

R. H.

C'est la Société des FILMS MERCANTON
qui vous offre les vrais "superfilms" :

L'AMI FRITZ



avec DE MAX

:: MATHOT ::

et Huguette DUFLOS



L'APPEL DU SANG

avec LE BARGY et PHYLLIS NEILSON-TERRY

et

MIARKA LA FILLE A L'OURSE



:: :: avec RÉJANE :: ::

:: et Jean RICHEPIN ::

Pour tous renseignements adressez-vous à la

SOCIÉTÉ DES FILMS MERCANTON

23, Rue de la Michodière, PARIS (2e)

Pour la Région Lyonnaise :
M. BOULIN
81, Rue de la République, LYON

Midi et Sud-Ouest :
M. GIRAUD
4, Rue Grignan, MARSEILLE

LES TROIS MASQUES

(Présenté par Pathé-Corsortium-Cinéma)

C'est un drame nocturne. C'est dans la nuit que se trame le complot. C'est sous la lune que l'idylle commence. C'est dans la nuit du tombeau qu'elle finit.

Quel drame puissant. Le cœur cesse de battre à certains instants, tellement on désire que l'inévitable ne s'accomplisse point. Mais le destin est implacable. Le sang corse appelle le sang. Il faut qu'une main tue et elle tuera.

Il y a dans le drame de M. Charles Méré les scènes les plus tragiques de la comédie humaine. Le crime se dissimule sous un masque comique, la mort se cache sous un masque grotesque, hilare au rire figé. Les masques tombent devant la vérité, seules la mort et la douleur demeurent.

Adapter le drame à l'écran, n'était pas une tâche facile. La monotonie, la défiguration même de l'œuvre, malgré les efforts, étaient à craindre.

Il n'en fut rien et l'adaptateur, M. Henry Krauss, a tiré le maximum d'art et de tragique du drame de M. Charles Méré.

Habilement il a su mettre en relief, sans en accuser les traits, les différents personnages. Il a poussé le souci du détail dans les plus extrêmes limites, je n'en veux pour preuve que le choix des trois masques, dont celui du mort — figure grotesque au sourire idiot — fait une cruelle opposition avec l'horrible vérité qu'il dissimule.

Il a su tirer de la Corse tout ce qu'il y avait de sauvage, de pittoresque, de rocailleux, de grandiose. Réellement nous sommes en Corse et non dans un coin anonyme ayant quelques lointaines ressemblances. Il a surtout su graduer la progression dramatique avec une merveilleuse précision. Le drame nous empoigne, nous secoue, nous serre aux entrailles. Nous en sommes les témoins impuissants, et je ne sais quelle force nous scelle les lèvres, pour que nous ne puissions pas crier au malheureux père : « mais c'est ton fils, ton fils mort qui est là ».

Pendant ce tête-à-tête horrible, pendant que les quolibets s'adressent au cadavre, Carnaval agite sa folie. La farandole se déroule dans le petit village. C'est elle qui en chantant a apporté le fils. C'est bien la danse macabre, infernale, satanique, qui règle ses ébats.

Il faut savoir gré à M. Henry Krauss d'avoir réalisé si magistralement cette scène capitale. Mais à côté de « l'effet théâtre » que d'émotion, de douleur, ne s'en dégage-t-il pas. Un seul mot peut qualifier le film ; il est : *parfait*.

* * *

Nous sommes en Corse. Le riche signor della Corba a un fils qui aime une de ses servantes. Les frères de cette dernière et son père se révoltent à l'idée de cet amour. Sébastiano plus féroce veut tuer sa sœur et son amant.

Sur les entrefaites des explications ont eu lieu dans les deux familles. Chacune de leur côté conseille la rupture, chose impossible puisque la sœur de Sébastiano va être mère.

De son côté le signor della Corba déclare que, lui vivant, son fils n'épousera jamais une servante. La famille de la petite servante décide d'attendre la naissance de l'enfant, afin de solliciter du père della Corba une union régulière.

Le temps passe, une haine grandit dans les deux camps. La naissance de l'enfant scelle à tout jamais ceux qui, un soir, se sont juré un éternel amour.

Le signor della Corba pour couper court à tout supplie son fils de voyager pendant un an. Il accepte et simule un départ. Il confie à une domestique une lettre pour remettre à sa fiancée, dans laquelle il lui dit d'attendre quelques jours, que, Carnaval étant proche, il viendra sous un déguisement la chercher puis ils partiront à l'étranger.

La lettre est interceptée. Les frères et le père les Trois Masques, attendent le fils de della Corba qu'ils reconnaissent à son déguisement. Ils le tuent et le conduisent chez son père le faisant passer pour un ami ivre-*mort*, qu'ils reviendront chercher après le bal.

L'aube paraît ; l'homme est toujours là... Della Corba le somme de partir... aucune réponse .. il arrache le masque... son fils.

La première idée du père est de le venger. Il veut tuer « la gueuse ». Hélas ! quand il arrive il la trouve morte au pied du berceau où pleure l'enfant. Il l'adopte, il prendra la place de son cher fils.

L'interprétation des *Trois Masques* est vraiment supérieure. M. Henry Krauss est un signor della Corba magistralement campé. La sobriété de son jeu, son autorité font de ce rôle un des plus marquants de sa carrière cinégraphique.

M. George Wague est un Sébastiano suffisamment féroce et M. Rollan Henry un émouvant Paolo. Mmes Barbier-Krauss et G. April ont également contribué largement au succès général.

En résumé *Les Trois Masques* est vraiment un beau film français. Il est supérieur parce que M. Henry Krauss en a tiré le maximum d'intensité dramatique, situant l'œuvre de M. Charles Méré dans son atmosphère véritable qu'il a fait revivre d'une étonnante façon. La photo qui est signée de R. Guychard est splendide. Vraiment c'est un film excellent tout à l'honneur de la production française.

R. H.

JOCKO

Les prouesses de Jocko. — Malin comme un singe

Dans leur genre, ce sont deux bons films.

Jocko n'est pas un acteur ordinaire, il est même extraordinaire. Vous vous en doutez un peu qu'il n'est pas comme les autres puisque c'est un singe ; mais quel singe.

Il nous fut présenté dans deux films différents : *Les prouesses de Jocko*, et *Malin comme un singe*. Il est vraiment étonnant.

D'une intelligence de beaucoup supérieure aux pensionnaires de Charenton, il faut le voir faire la cuisine, manier le revolver, faire de la machine à écrire, pêcher, conduire sa 15 chimpanzés-vapeur ou même piloter un rapide avion.

C'est le protecteur-né de l'enfance. Il ne permet pas qu'on fasse la moindre sottise — même légère — à ses amis. Jocko est vraiment un type, pardon, un singe épatant.

Les « Chester Comédies » dans lesquelles tourne cet ancêtre — d'après certains — sont réellement sensationnelles et laissent loin derrière tout ce qui jusqu'alors a été réalisé dans le genre.

C'est un éclat de rire du commencement à la fin. Tout le monde voudra voir Jocko. *Pathé-Consortium-Cinéma*, en s'assurant l'exclusivité du « sérial » de Jocko, vient certainement de faire une excellente affaire.

Depuis le temps que certains font les singes pour amuser le public, il est bien juste, il me semble, que les singes nous amusent à leur tour.

René HERVOUIN.

Mystéria c'est du nouveau.
Y a pas mieux.
Séduira votre public.
Tiendra l'affiche.
Etonnera par sa mise en scène.
Retiendra votre attention.
Intéressera par son scenario.
Aubert le présentera.

MYSTERIA



Pourquoi “ Le Film d'Art ” a tourné “ LE RÊVE ”

Le Rêve au cinéma, dira-t-on, quelle gageure et quelle profanation!... Et il est vrai que la flèche ajourée de cet hymne s'élance, comme un acte de contrition et de foi, des lourdes constructions documentées, édifiées par le vieux maître-d'œuvres de Médan; elle domine de très haut, semble-t-il, sur la terre et ses boues, sur les troubles hérédités, sur les cliniques, les assommoirs, sur le brutal troupeau des Nanas.

Vous vous rappelez le thème, où la merveille des romans de Chevalerie s'allie aux miracles de la Légende Dorée. Le voici, aride et dénudé, pareil à la chasuble que les broches de soie et les bobines de fil d'or n'ont pas encore revêtue de la pieuse enluminure des symboles sacrés.

Une enfant, dans l'aube de neige, est recueillie sous le porche d'une cathédrale, au pied de la statue de Sainte-Agnès. Elle a fui le hasard, la misère, les coups. Elle ne possède, pour titre et pour fortune, que ses loques et son livret de pupille. Les braves gens qui la sauvent représentent une vieille dynastie de maîtres-brodeurs. Ils travaillent comme on expie. Leur stérilité ardente d'époux qui s'aiment et vont vieillir est le fait d'une malédiction que leur jeune passion mérita. Cependant, leur digne et humble vie est toute mêlée aux choses du culte. L'enfant devient leur apprentie, puis leur fille adoptive. Inquiète, romanesque, affectueuse, exaltée, elle enchante son labeur d'art, en lisant les naïfs récits du bienheureux Jacques de Voragine. Elle brode des Saints et des emblèmes, des devises et des blasons. Un château — le château d'Hautecœur — qui domine la contrée de ses ruines et de ses légendes, éveille en elle de fabuleux désirs. Elle rêve, en brodant des images chrétiennes, d'un jeune Prince, beau comme un dieu, riche comme un roi. Et ce prince de conte, qu'elle appelle et pressent, apparaît. Elle le croit d'abord peintre en vitraux ; c'est le fils de l'Evêque. Monseigneur, jadis officier avant que le désespoir le jetât dans les ordres, a été marié. C'est un Hautecœur. Les deux jeunes gens, mystiques et passionnés, s'adorent. Après de durs refus qui brisent la vie de la jeune fille, l'évêque accomplit une sorte de miracle. Un Hautecœur, jadis, reçut de Dieu le don de guérir les pestiférés, en les baisant sur la bouche. « Si Dieu veut, je veux », prononçait-il, et le malade était sauvé. La parole de vie est devenue la devise des Hautecœur. Monseigneur se penche sur l'agonisante, effleure son front, dit les mots consacrés, et la jeune fille se réveille. Le mariage est célébré. Mais la ressuscitée, à bout de souffrance et de bonheur, expire au sortir de la cathédrale, dans un baiser.

La courbe ingrate de cette analyse, inscrit, sans la révéler, une riche matière spirituelle et sensible. Zola, dans *Le Rêve*, a prodigué les pompes catholiques et les psychologies religieuses, les lys de la pureté, avec les roses du martyre, le songe des âmes et la voix des choses, les pieux reflets, les troubles purs. C'est pourquoi à cause de la fumée de l'encens et de la clarté des vitraux, on ne découvre tout d'abord, de cette œuvre nombreuse, que l'aspect de légende et de sainteté. Dans cet ordre, l'on eût pu donner une théorie de pieuses images, une exposition filmée de vitraux, une mystique projection d'emblèmes et de symboles. Mais ce n'est là, il nous semble, qu'une vue, qu'une face du livre; nous allions écrire : une façade.

Il y a autre chose dans *Le Rêve*, et puissam-

ment : il y a la réalité. N'oublions pas, en effet, que nous étudions un « roman » d'Emile Zola, c'est-à-dire d'un homme qui anime toujours de son sang robuste, un peu épais, les moindres créations de son esprit. Notons, d'autre part, que *Le Rêve* est une étude de mysticisme, c'est-à-dire de sensualité. Telle quelle, avec sa documentation parfois rétive, mais ses pathétiques beautés, cette œuvre enferme à l'état profond tant de vérités humaines, qu'elle réclamait, « postulait » le cinéma, j'entends l'art qui scrute, dégage, éclaire et fixe dans leur vibration fugitive, le visage et la pensée, le reflet et la nuance, l'instant « qu'on ne verra pas deux fois !... »

Le Rêve pouvait donc être étudié par le film, mais à condition, croyons-nous, d'y laisser entière son humanité. Les âmes et les choses devaient s'y trouver avec leur langage; les cœurs souffrir, les chairs crier... Le Cinéma n'est pas l'art de la féerie, des réalisations surnaturelles. Il nous atteint par la sincérité, nous émeut par la vérité, mais nous intéresse seulement par son humanité...

Cette humanité avide, malgré soi, de joie et de péché, ce décor de religion et d'art, ce drame de cœurs pies et déchirés, ce bonheur qui, à travers l'épreuve du miracle, s'achève divinement dans le souffle suprême d'un baiser, tout le rêve mystique, tout le songe d'amour, toute l'émotion de l'œuvre, nous avons humblement tâché à les « réaliser » sur l'écran avec la foi — et la vraie Foi — d'un « ymaigier ».

JACQUES DE BARONCELLI.

Si vous désirez recevoir régulièrement " Le Courrier" souscrivez un abonnement.

Pour la France : 25 fr. — Pour l'Étranger : 50 fr

La mode à l'écran

Cette semaine, l'Eclipse a présenté au Ciné Max Linder le beau film : *Le Talion*. Le scénario est très intéressant.

L'annonce seule de l'interprétation suffirait d'ailleurs à assurer son succès. En effet : Gaston Jacquet, Georges Lannes et André Luguet sont tous trois des artistes de premier plan, mais la révélation de ce film sera certainement la ravissante Mlle Yane Exiane qui interprète le premier rôle féminin. Nous l'avions déjà vue dans le rôle de la Princesse Sonia Vine, du *Lys Rouge*, aux côtés de Mme Suzanne Delvé. Ce rôle n'était pas suffisamment important pour faire ressortir la jeune beauté et le talent de cette blonde artiste.

Le Courrier, dans ses deux derniers numéros, reproduisait les photographies de quelques scènes du *Talion*, je veux donc, en premier lieu, parler des trois toilettes portées par la gracieuse étoile.

C'est, d'abord, une robe de soirée formée d'une tunique de tulle rose perlé blanc sur un fond de satin d'un ton de rose légèrement plus soutenu. Le corsage largement décolleté en pointe et sans manches. De larges ailes de tulle rose forment sur chaque hanche une volumineuse coque et tombent jusqu'à terre.

Nous pouvons voir, dans le même numéro, un ravissant déshabillé de voile de soie mauve entièrement brodé argent, également sans manches, décolleté bateau. Le corsage est très plat, la jupe est légèrement montée à fronces. Une fine ceinture marque la taille.

Dans le numéro suivant, nous revoyons encore la première robe et aussi un autre déshabillé très élégant. C'est, en effet, sur un fond de satin rose pâle, un voilage de tulle du même ton à larges manches de dentelle d'argent alourdies d'un gland métallique. Une haute bande de même dentelle encercle le bas de la tunique.

A la projection nous avons vu une ravissante robe tailleur, forme moujik, en velours de laine gris clair à col montant ; une bande d'agnelet du même ton garnissant le col, les poignets, la fermeture du devant de la robe et le bas. L'ensemble est complété par un manchon et une petite toque russe également en agnelet gris clair.

Une robe d'après-midi en satin noir est insuffisamment remarquée car les scènes pendant lesquelles on la voit ne la mettent pas en valeur. Elle est cependant délicieuse de simplicité. Le corsage plat, avec le décolleté bateau et les toutes petites manches bordés d'un biais blanc ; la jupe garnie de plusieurs petits panneaux plissés et allurée d'une large ceinture drapée, nouée en un gros nœud. Une petite toque, le fond en tulle blond et la bordure tout en roses éclairait cette robe un peu sombre pour l'écran.

Dans le personnage de la Princesse Sonia Vine du *Lys Rouge*, Mlle Exiane portait, pour la scène se déroulant dans la loge de l'Opéra, une robe du soir en tulle bleu clair, très en forme de paniers, sur les hanches, et garnie de rubans lamés argent qui retombaient jusqu'au bas de la robe Une cape d'hermine enveloppait cette toilette toute de fraîcheur.

Enfin, pour la scène de la visite, la Princesse arrivait couverte d'un fort joli manteau de petit gris doublé de velours jade ; puis, elle nous apparaissait en une robe-chemise en voile de soie du même ton garni de broderies d'or. Un turban de tulle vert jade également auréolait la blonde chevelure de la charmante artiste.

Toutes ces toilettes sont chacune une petite merveille de goût, et sont signées Alice Bernard (1) et il faut espérer que très bientôt nous pourrons les admirer sur beaucoup d'écrans des cinémas parisiens, car *Le Talion* est un très beau film.

MAUD CHRISTMAS.

---

(1) Maison Alice Bernard, 40, rue François Ier (8e).

Les Chansons du " Courrier "

Le Chant de l'Opérateur

air : Le Rédempteur

par Fernand VELON

I

Lorsque l'auteur a pondu son ouvrage
Et fignolé quelque chic scénario,
Qui donn' la vie à tous les personnages?
Qui va fixer leurs gestes seigneuriaux?
Qui va tourner les Plein-Air magnifiques
Et détailler les riches Intérieurs?
Qui va cueillir l'épisod' fantastique!
Noël! Noël! c'est l'brave Opérateur (bis)

II

Tout' la journée, l'appareil à l'épaule
L'œil aux aguets, la manivelle en mains.
C'est un métier qui n'est pas toujours drôle
Et qui réclame un doigté surhumain :
Au premier plan, conserver la Vedette
En ménageant les désirs de l'Auteur
Ne pas couper les effets d'la soubrette...
Noël! Noël! Voilà l'Opérateur! (bis)

III

Prendre cent fois le même paysage,
Se coucher tard et se r'lever matin
Par tous les temps, affronter les voyages
En autobus, en avion, par le train!...
Grimpé parfois au d'ssus d'un précipice
De chut's affreus's enregistrer l'horreur...
Ne pas surtout rater l'instant propice,
Noël, Noël! Voilà l'Opérateur! (bis)

IV

Bref, le sang-froid, la force, la patience
Sont les vertus de la Corporation
Ajoutez-y même parfois l'abstinence
Quand au désert on transporte l'action!
Aussi, Messieurs, quand un' scène horrifique
Vient fair' dresser les ch'veux des spectateurs,
Songez un peu au Tourneur sympathique
Noël! Noël! à l'humble Opérateur! (bis)

Fernand VÉLON.

N° 15. — Feuilleton du " *Courrier* ".

Quand j'étais Baladin !

par ORCINO

Première Partie

EN TOURNÉE

Bien que je n'eusse pas la moindre envie de rire, c'est en goguenardant que j'avançai la tête sous la bâche de la camionnette.

— Dites donc les gas... êtes-vous sûrs que le groupe est fautif ?

Un grognement me répondit. A peine pus-je distinguer un mot, qui voulait dire : piqué.

— En attendant, repris-je, voilà une matinée fichue et vous vous êtes bien éreintés, tandis que la cause de la panne est extérieure. A quoi pensez-vous donc ?... Tenez Janaud, allez donc supprimer le contact de votre câble avec la grille de la mairie, vous n'aurez plus ensuite qu'à remonter votre Aster. Tout marchera bien ce soir.

Un autre grognement suivi de jurons, d'imprécations diverses et Janaud, en bras de chemises ne fit qu'un saut.

— Idiot, crétin, pochetée, ne cessait-il de répéter. Faut-il que je sois gourde !

— Ne vous suicidez pas pour cela... Remontez au trot, et venez me rejoindre à l'hôtel, avec Lavoine. Pour la peine, je vous offre à dîner ce soir.

La séance du soir fut plus que mouvementée.

Dès 7 h. 1/2 la salle était pleine ; le secrétaire de mairie, préposé à la caisse, perdait littéralement la tête ; nous ne savions où mettre les spectateurs ; des femmes se perchaient sur les sacs de blé du ravitaillement oubliés dans cette cave ; des marmots se juchaient dans l'embrasure des fenêtres ; le directeur de la Comédie, M. Ducastel de la Bretonnière et sa troupe restaient debout à côté de l'opérateur, et tandis qu'à 9 heures, la projection du *Pére Favier* exposait, aux yeux du public, les dangers de la thésaurisation, une bande d'énergumènes enfonça la porte et envahit la salle. A leur tête, un poilu très surexcité hurlait : « Avons-nous droit d'y voir nous autres aussi ?... Alors ! »

Je fis interrompre la projection. Ma première idée avait été d'expulser les perturbateurs, mais ils étaient plus de soixante. Mieux valait les inviter à passer à la caisse et à se caser ensuite tant bien que mal. C'est à ce parti que je m'arrêtai.

Fort heureusement, les assistants prirent assez bien la chose, et le sosie de Tristan Bernard me déclara « qu'il n'aurait jamais, jamais cru cela ! » Moi non plus, d'ailleurs.

Mais, nous commencions à être bien fatigués, Janaud, Lavoine et moi, de notre existence nomade, et comme jadis à la caserne, avant « la classe », je comptais les jours qui devaient me permettre de voir la fin de cette tournée.

— Plus que sept, heureusement ! soupira Janaud, après la séance.

Pour une fois, et sans qu'il y eut entre nous le moindre phénomène de télépathie, nous avions eu au même instant, la même pensée.

(A suivre) ORCINO.

SUR L'ÉCRAN

AVIS

Nos lecteurs sont instamment priés, lorsqu'ils nous écrivent une lettre nécessitant une réponse ou une transmission, de vouloir bien joindre un timbre à 0.25. Nous les avisons, en même temps, que nous ne faisons aucun envoi contre remboursement et que toutes les commandes d'abonnement, de volumes ou de publicité, doivent être accompagnées de leur montant. Il nous est matériellement impossible, au taux actuel des marchandises, de procéder autrement.

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Tous les changements d'adresse doivent être accompagnés de **0 fr. 75** en timbres pour frais de réimpression de nouvelles bandes.

Remerciements.

MM. Campi, Henri Vellu, David P. Howells Company, Eugène Renard, Pierre Matras, Fournier, A. C. Pruvost, Vergin, à Paris.

MM. E. Bemelmans, Issy-les-Moulineaux (Seine); A. Legendre, Chatou (Seine et-Oise); Henri Arrault, Rueil (Seine-et-Oise); Patrat, Ivry (Seine).

MM. Pierre Merlin, Grand-Fort-Philippe (Nord); Gabriel Lahore, Sedan (Ardennes); F. Sauton, Rennes (Ille-et-Vilaine); Blondel, Leforest (Pas-de-Calais); L. Goriot, Auchel (Pas-de-Calais); Vanoldewereld, Canteleu-Lambersart (Nord); Leleu, Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire); A. Marichal, fils, Sorel-Moussel (Eure-et-Loir); Agence Gaumont, Lyon (Rhône); Linossier Auguste, Bourg-Argental (Loire); Charles Marcel, Le Creusot (Saône-et-Loire); J. Chenevier, Nouméa (Nouvelle-Calédonie); Raoul, Verdun (Meuse); Jules Carrière, Cette (Hérault); L. Marosselli, Le Mans (Sarthe); Cirrille Létéxi, Saint-Eloi-Châteaurenard (Bouches-du-Rhône); G. Duthoit, Lille (Nord); Dubuis, Lorient (Morbihan); Henri Bertrand, Alaix (Gard); Ernest Cayron, Molière-sur-Cèze (Gard); Chaumont, Rennes (Ille-et-Vilaine); Lespillez, Courrières (Pas-de-Calais); Léon Morenon, Gap (Hautes-Alpes); Mlle Sylviane Dumont, Marseille (Bouches-du Rhône); Agence Gaumont, Vienne (Autr.); Trust-Film, Genève (Suisse); sont avisés que leur abonnement au *Courrier* est inscrit.

Tous nos remerciements.

Les changements d'adresse de :

MM. E. Bemelmans, Issy-les-Moulineaux (Seine); Pierre Merlin, Grand-Fort-Philippe (Nord) sont effectuées.

MM. Marcel Yonnet, le rédacteur de « l'Horizon », Cheizel, Lucien Doublon, Max Dianville, La Cinématographie Française, Jean Lindet, G. Bruneaud, à Paris.

MM. Louis Sery, Issoudun (Indre); Alexandre Fournier-Faucher, Dijon (Côte-d'Or); Mme Gisart, Avignon (Vaucluse), sont inscrits au service du *Courrier*.

Union des Artistes de Nice (cinématographie).

L'Union des Artistes de Nice (section cinématographique) réunis en Assemblée Générale le vendredi 11 février 1921, a résolu de grands problèmes pour l'avenir de la Cinématographie Française.

L'ordre du jour comportait la nomination de quelques commissions telles que : Admission, Propagande, Financière, Commerciale et des Fêtes.

En fin de séance, il a été voté à l'unanimité des félicitations à M. Messac, rédacteur au journal *La Liberté* pour son bel article paru dans le numéro du 22 janvier dernier, ainsi qu'à MM. Darres, rédacteur au *Petit Niçois*; Georges Renaud, rédacteur à *L'Eclaireur de Nice* et à M. Paul Barrière, rédacteur au *Nice Sportif* qui prennent si bien et sous toutes ses formes la défense de la cinématographie française.

La Commission de propagande est chargée de rechercher les moyens les plus actifs pour refréner la production étrangère au détriment de la production française.

Pour le Président,
Le Vice-Président
LOUIS MONFILS.

Les feuilles poussent.

Notre excellent confrère M. G. Bruneaud se propose de faire paraître incessamment le *Cri du Cinéma*, journal du personnel, et nous prie de l'annoncer à nos lecteurs.

Nous déférons bien volontiers au désir de M. Bruneaud en souhaitant bonne chance et prompte réussite au *Cri du Cinéma*.

La semaine cinématographique.

Le premier numéro de la *Semaine Cinématographique*, fondée par notre excellent confrère Max Dianville, vient de paraître. Il est fort intéressant.

Tous nos compliments à son fondateur et nos vœux de succès.

Présentation spéciale.

Le jeudi 24 février à 10 heures du matin, au Ciné Max Linder, Phocéa-Location présentera deux grands films : *Les Morts parlent*, grande scène dramatique de Pierre Marodon, interprétée par Lady Nobody, et *La Légende du Saule*, interprétée par la délicieuse Viola Dana.

Répétition générale.

L'Agence Générale Cinématographique donnera le mardi 22 courant à 10 h. 1/2 précises, à la Salle Marivaux, la répétition générale strictement privée du grand film d'art *Le Rêve*, d'après le chef-d'œuvre d'Emile Zola, adapté et mis en scène par J. de Baron-

celli, interprété par Signoret et Andrée Brabant, Mme Delvair, sociétaire de la Comédie-Française, MM. Eric Barclay, Chambreuil de l'Odéon, Janvier du théâtre Antoine, et la petite Christiane Delval.

Un télégramme.

Monsieur,

La direction de la Famous Players Film C°, de Londres, vient de recevoir de New-York le télégramme suivant :

« M. Eugène Zukor, assistant-trésorier de la Famous Players, s'est embarqué le 3 février sur *l'Aquitania*, et est chargé d'une mission d'une importance générale en vue de l'extension de l'exportation des films américains sur le Continent.

Il fera une enquête sur la possibilité d'un contrat de réciprocité avec les producteurs étrangers. Il examinera les studios et consultera leurs directeurs, en vue de la création de films de qualité américaine.

Avant de s'embarquer, M. Zukor a dit que les producteurs européens ne peuvent espérer fournir des films à l'Amérique que si ces productions sont conformes aux idées américaines.

Toutes les productions étrangères de valeur seront les bienvenues et nous leur accorderons la possibilité d'une grande distribution par l'intermédiaire de notre organisation. Nous nous rendons compte que par une telle réciprocité, nous pourrons faire circuler les films américains en Europe d'une façon plus effective.

L'Amérique donnera aux producteurs étrangers l'occasion de se faire valoir, si ceux-ci s'y prennent intelligemment et cherchent à donner à notre public américain le genre de films qui lui convient.

M. Zukor est parfaitement qualifié pour cette mission, en raison de sa longue collaboration avec M. Jesse L. Lasky dans le domaine de la production.

M. Zukor a tenu un rôle prépondérant dans la vision des films présentés à la Famous Players par des producteurs du dehors.

La mission de M. Zukor s'étendra à l'Angleterre, à la France, aux Pays Scandinaves, à l'Italie et à la Tchéco-Slovaquie. Il visionnera tous les meilleurs films et choisira ceux qui sont qualifiés pour être distribués en Amérique. Il communiquera le résultat de sa mission le 1er avril prochain à son père, M. Adolphe Zukor, à Paris. »

La guerre qui paie.

Notre excellent confrère *Bonsoir* publie, dans son numéro du 16, l'amusant écho ci-dessous :

« On offre, dans une maison d'édition lyonnaise une collection de 150 planches artistiques intitulées *La Guerre*. L'album est précédé d'une préface du général Pétain, et son prix de souscription est de 200 fr.

Cette somme peut paraître quelque peu exagérée quand on sait que ces planches appartiennent au commandant Tournassoud, qui fut directeur du service photographique et cinématographique de guerre.

On comprend aisément qu'il ne dut pas être difficile de constituer cette collection, et que deux cents francs est une somme un peu trop coquette. »

A quand la mise en vente des collections du lieutenant Pierre Marcel Lévi ?...

Association professionnelle de la Presse Cinématographique.

Le Comité de l'A. P. P. C. s'est réuni samedi dernier, 12 février, 21, rue de l'Entrepôt.

Etaient présents : M. Coissac, Président ; Mme Wague, MM. Léon Sazie, Druhot, Verhylle, Floury, Lehman, Hervouin, représentant M. Charles Le Fraper, Kéroul, E.-L. Fouquet.

Excusés : MM. Dureau et Coutant.

Le procès-verbal de la dernière séance a été approuvé à l'unanimité. Plusieurs questions importantes ont été examinées avec la plus grande attention.

Le Comité a accepté un don de son Président d'honneur, M. Ed. Benoît-Lévy, et lui a voté des remerciements unanimes.

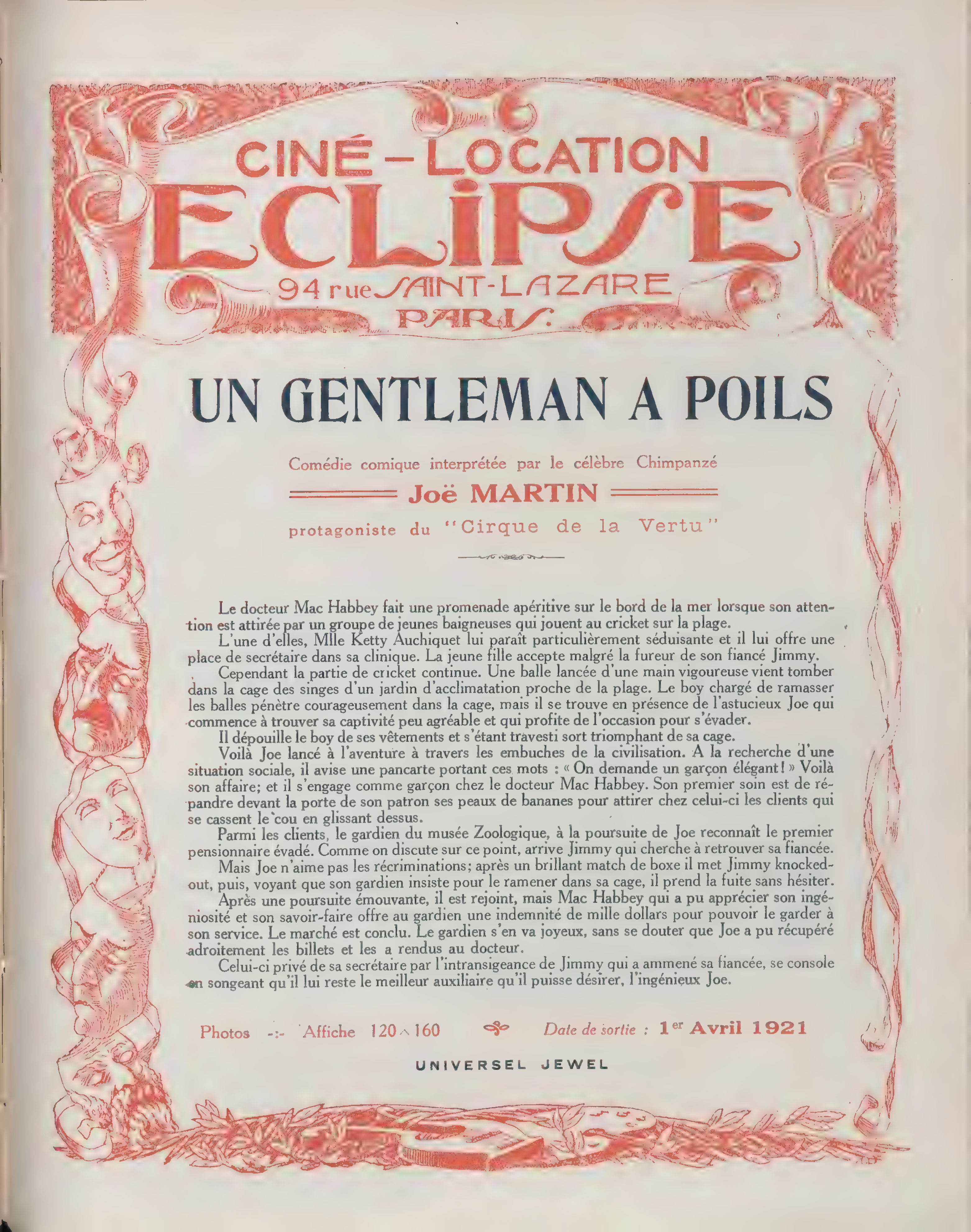
M. Benoît-Lévy ayant proposé, en outre, l'une de ses salles pour organiser une fête dont les bénéfices seraient consacrés à la fondation d'une caisse de secours, une commission est aussitôt nommée dans le but d'établir et de réaliser un programme. En font partie : Mme Wague, MM. Léon Sazie, Floury, Kéroul et Lehman. De nouvelles félicitations sont votées à notre Président d'honneur, M. Ed. Benoît-Lévy, pour sa généreuse initiative.

Le prochain dîner de l'A. P. P. C. aura lieu le samedi 26 février. (*Communiqué.*)

Le cinéma à l'école.

Vendredi 21 janvier, à 16 h. 30, troisième séance cinématographique au préau de l'école du boulevard Gambetta, à Noisy.

Pendant une heure et demie, MM. Revillard et Carpentier nous ont fait faire un voyage en Extrême-Orient. L'Indo-Chine, l'Annam et le Tonkin ont déroulé devant les yeux des enfants, qui tous, un crayon à la main, notaient les explications des pro-


CINÉ-LOCATION
ECLIPSE
94 rue SAINT-LAZARE
PARIS
UN GENTLEMAN A POILS
Comédie comique interprétée par le célèbre Chimpanzé
Joë MARTIN
protagoniste du "Cirque de la Vertu"
Le docteur Mac Habbey fait une promenade apéritive sur le bord de la mer lorsque son attention est attirée par un groupe de jeunes baigneuses qui jouent au cricket sur la plage.
L'une d'elles, Mlle Ketty Auchiquet lui paraît particulièrement séduisante et il lui offre une place de secrétaire dans sa clinique. La jeune fille accepte malgré la fureur de son fiancé Jimmy.
Cependant la partie de cricket continue. Une balle lancée d'une main vigoureuse vient tomber dans la cage des singes d'un jardin d'acclimatation proche de la plage. Le boy chargé de ramasser les balles pénètre courageusement dans la cage, mais il se trouve en présence de l'astucieux Joe qui commence à trouver sa captivité peu agréable et qui profite de l'occasion pour s'évader.
Il dépouille le boy de ses vêtements et s'étant travesti sort triomphant de sa cage.
Voilà Joe lancé à l'aventure à travers les embuches de la civilisation. A la recherche d'une situation sociale, il avise une pancarte portant ces mots : « On demande un garçon élégant ! » Voilà son affaire; et il s'engage comme garçon chez le docteur Mac Habbey. Son premier soin est de répandre devant la porte de son patron ses peaux de bananes pour attirer chez celui-ci les clients qui se cassent le cou en glissant dessus.
Parmi les clients, le gardien du musée Zoologique, à la poursuite de Joe reconnaît le premier pensionnaire évadé. Comme on discute sur ce point, arrive Jimmy qui cherche à retrouver sa fiancée.
Mais Joe n'aime pas les récriminations; après un brillant match de boxe il met Jimmy knocked-out, puis, voyant que son gardien insiste pour le ramener dans sa cage, il prend la fuite sans hésiter.
Après une poursuite émouvante, il est rejoint, mais Mac Habbey qui a pu apprécier son ingéniosité et son savoir-faire offre au gardien une indemnité de mille dollars pour pouvoir le garder à son service. Le marché est conclu. Le gardien s'en va joyeux, sans se douter que Joe a pu récupéré adroitement les billets et les a rendus au docteur.
Celui-ci privé de sa secrétaire par l'intransigeance de Jimmy qui a ammené sa fiancée, se console en songeant qu'il lui reste le meilleur auxiliaire qu'il puisse désirer, l'ingénieux Joe.
Photos -:- Affiche 120 × 160
Date de sortie : 1er Avril 1921
UNIVERSEL JEWEL

ECLIPSE

PRÉSENTE

JOE MARTIN



dans



un gentleman à poils



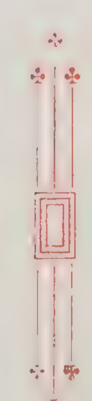


Prochainement :

La Société "Éclipse" présentera
le meilleur film anglais de l'année

1920





Haine Implacable

Cette œuvre, produite par **IDEAL FILM** est tirée du célèbre roman anglais « *Wurthering Heights* ». C'est un film romantique d'un caractère tout à fait original et merveilleusement photographié.


M. Georges LANNES
M. Gaston JACQUET
Mademoiselle EXIANE
Mlle Marie MARCILLY de l'Odéon
Le Tasion
ECLIPSE

fesseurs et voyaient les scènes décrites se produire sur l'écran.

Il est beau d'admirer l'élan de dévouement de tous ces maîtres et maîtresses d'élite qui se dévouent pour instruire les élèves. Il serait utile et sage de leur fournir les éléments nécessaires pour continuer l'œuvre entreprise.

Réunion.

Le Comité de l'A. P. P. C. s'est réuni samedi dernier 12 février, 21, rue de l'Entrepôt, à 3 heures. Plusieurs questions importantes étaient inscrites à l'ordre du jour.

Films Touristiques.

La Compagnie Française du Tourisme a présenté à son siège social, 30, boulevard des Capucines, le jeudi 10 février 1921, ses premiers films touristiques.

Rien n'est plus efficace que cette propagande par l'écran qui donne une juste idée des régions qu'on se propose de visiter.

A cette première séance, le programme comprenait des films sur *La Côte d'azur, les sports d'hiver à Font-Romeu, le Maroc, l'Algérie et la Tunisie.* Ces vues furent commentées leur donnant ainsi plus d'intérêt.

L'initiative de la *Compagnie Française du Tourisme* vient à son heure et *Le Courrier* est heureux d'enregistrer en France cette nouvelle application du cinéma.

On ouvre.

L'importante agglomération de Déville-les-Rouen (Seine-Inférieure) possède maintenant une salle de cinéma en rapport avec le nombre de ses habitants. On l'appelle d'un nom qui est tout un programme : « Cinéma des Familles ». Elle a été inaugurée avec grand succès dimanche soir à 4 h. 1/2.

Coquettement installée rue Gambetta, 19, dans un grand jardin qui lui sert de cadre, la salle très spacieuse, qui fait honneur au talent de M. Ricard, ingénieur chez M. André Baron, est munie de vastes dégagements qui donneront aux spectateurs, en même temps que le maximum de confort, toute la sécurité possible.

Les initiateurs de cette entreprise sont des plus désintéressés. Il s'agit pour eux de retenir à Déville, en les intéressant à un spectacle à la mode, très vivant, et qui peut être éducateur, les familles laborieuses qui s'en vont parfois très loin et pour un prix élevé rechercher des distractions de cet ordre où tout n'est pas recommandable. Au Cinéma des Familles de Déville, on a l'intention de respecter l'art et la morale : nul doute, après la première représentation, qu'on n'y parvienne facilement. L'assistance d'élite aussi bien que les nombreux enfants qui applaudissaient avec tant de joie et d'enthousiasme à l'apparition des premiers films projetés sur l'écran en est sûre à l'avance.

Le Bulletin de la S. A. F.

Dans sa dernière séance, le Comité des Auteurs de Films a décidé de publier mensuellement un bulletin corporatif, dans le but de resserrer les liens de camaraderie entre les membres de cette Association, de les mettre à même d'exposer leurs idées et de contribuer ainsi davantage, par le travail de tous, au développement et à l'essor de la Société.

Ce bulletin, qui inscrit à son programme de n'accepter ni de solliciter aucune publicité, a l'intention d'ouvrir une tribune aux opérateurs de prise de vues et aux régisseurs de cinématographe, afin que tous les collaborateurs immédiats de la mise en scène française puissent faire entendre leurs voix.

Le Président :
C. DE MORLHON.

« Ciné-Guide » 1921.

Messieurs les Directeurs, voulez-vous savoir quels ont été les cinq meilleurs films ou ciné-romans édités en 1920 par chaque maison? Voulez-vous connaître leurs grands projets pour 1921? Envoyez simplement votre adressse à M. Henry Lafragette, 10, rue Fessart, Paris-19e, et vous recevrez gratuitement *Ciné-Guide* 1921. Vous y trouverez aussi, méthodiquement classés, une foule de renseignements utiles.

Ciné-Guide est sans prétentions : ce n'est ni un journal, ni un annuaire, mais une brochure de propagande de 50 pages environ consacrée par notre excellent confrère et ami Henry Lafragette à la production cinématographique 1920-1921.

Une nouvelle Agence.

Sur les instances de ses nombreux clients de la région bretonne, Pathé-Consortium-Cinéma vient de créer une nouvelle Agence, à Rennes, 6, rue Hoche.

La direction de cette Agence a été confiée à M. Bonnet, un des plus anciens et estimés collaborateurs de la Société Pathé.

Information.

Burel, opérateur de M. Abel Gance, libre entre deux films, serait désireux tourner scénario avec voyage intéressant si possible. Peut traiter pour lui et son second, disposant d'un matériel Bell Howel à 4 objectifs, et d'un Pathé à 2 objectifs complet.

Le « Courrier » juridique.

Nous ouvrirons la semaine prochaine, sous ce titre, une nouvelle rubrique juridique, pour laquelle nous avons pu nous assurer la collaboration régulière d'un éminent juriste parisien familiarisé de longue date avec l'industrie du cinéma.

Fracasse ! Voilà Fracasse !

La nouvelle est confirmée : l'œuvre de Th. Gautier adaptée à l'écran sera présentée, mardi 1er mars, par L. AUBERT.

D'après ce que nous avons vu de ce film, un gros succès est en perspective, et ce sera certainement le clou de la saison.

Gageons que le jour de la présentation l'on se battra pour retenir les dates : notre National Goirand en a déjà le sourire.

Chiffres édifiants.

Tableaux comparatifs des frais généraux supportés par les cinémas :

	Par semaine Sept. 1916	Sept. 1920	Majoration
Musiciens..........	56	183	326,78 0/0
Contrôleurs........	20	65	325 0/0
Electriciens........	56	175	312,50 0/0
Opérateurs........	70	161	215,71 0/0

Assurances, 300 0/0; électricité, 100 0/0; publicité, affichage, etc., de 300 à 500 0/0; timbres d'affiches 100 0/0; programmes hebdomadaires (1914 : 661 francs, 1920 : 2.643 fr.). Droits des pauvres 10 0/0, taxes d'Etat de 6 à 26 0/0 de la recette brute !

Avis important.

Nous croyons devoir informer MM. les directeurs que l'Union Eclair seule peut leur louer le film *La Sultane de l'Amour*, superbement mis en couleurs par Pathé-Cinéma. Toute autre copie coloriée qui leur serait proposée ne serait qu'une contrefaçon susceptible d'être saisie.

Naissance.

Mme Francis Aron, femme du sympathique directeur de l'Omnia et de Marivaux, vient de mettre au monde, très heureusement, une fille, Nicole.

Toutes nos félicitations à la gracieuse maman et à l'heureux papa.

NÉCROLOGIE

Nous apprenons avec infiniment de peine la mort de notre ami, M. Rodolphe Cerf, délégué cantonal de Vincennes, officier de l'Instruction publique, décédé le 11 février 1921, à l'âge de 65 ans, en son domicile 168, avenue de Paris, à Vincennes (Seine).

L'inhumation a été faite le 13 courant à 2 h. 1/2 précises, au cimetière Montparnasse.

Nous prenons la plus vive part à la douleur de Mme Cerf, la veuve de notre ami, et nous lui présentons nos condoléances les plus sincèrement émues.

PETITES NOUVELLES

Mlle Ginette Darcourt, la charmante artiste parisienne, est actuellement à Londres. Il faut espérer que les studios anglais ne nous enlèveront pas cette gracieuse étoile qui a brillé déjà sur de nombreux écrans français.

Les Etablissements L. Aubert ont présenté mardi dernier, 15 février, à l'Electric Palace, à 10 heures du matin : *La Chambre du Souvenir*. Succès !

L'Eclipse a présenté le jeudi 17, au Ciné Max Linder : *Le Talion*. Succès !

L'A. G. C. présentera mardi prochain, à Marivaux, à 10 heures du matin : *Le Rêve*, d'après le chef-d'œuvre d'Emile Zola, interprété par Mlle Andrée Brabant, Mme Delvair, la petite Christiane Delval, MM. Signoret, Eric Barclay, Chambreuil, Janvier.

Notre excellent confrère Pierre Véber nous prie d'annoncer que depuis un mois il ne fait plus partie de la rédaction de *Scénario*.

La protection artistique et littéraire vient d'être introduite en Palestine par mesure internationale. Elle porte également sur les droits d'auteur en matière de films et de plaques photographiques et, en général, sur toute l'édition.

Pola Negri vient d'être engagée par une importante maison américaine à partir de 1924 et pour trois ans, avec des appointements annuels de 250.000 dollars tous frais payés (traversée, costumes, etc.)

L'OPÉRATEUR.

Le Courrier Financier

La taxe sur les bénéfices a produit dans les milieux commerciaux et industriels de Londres la meilleure impression.

M. Doumer a déclaré à la Chambre qu'il n'est pas question d'un emprunt pour le moment; quand la question se posera, le Parlement sera saisi à temps.

Une violente manifestation anti-française s'est produite à Leipzig. D'autre part, la Bavière se montre de plus en plus intransigeante sur la question du désarmement.

Que n'avons-nous cessé de vous annoncer à propos de l'amélioration du change ?

Le fait le plus marquant observé hier sur le marché des changes étrangers fut la nouvelle baisse du dollar à 13,92 1/8. C'est le cours le plus bas enregistré depuis l'été dernier, et il est inférieur de 2 3/4 cents à celui de la clôture de lundi. Le franc fut l'objet d'achats ininterrompus. Après avoir débuté à 53,35, il s'améliora progressivement jusqu'à 52,90 et resta à 53,05, soit une avance nette de 55 centimes pour la journée. La devise belge, évoluant dans des conditions identiques, cota 51,30 et 50,80, finissant à 51, en plus-value de 40 centimes. Le cours de la lire resta inchangé, tandis que celui du mark allemand subit une dépréciation d'une demi-douzaine de points. La peseta baissa légèrement et tous les changes scandinaves se déplacèrent en faveur de l'Angleterre, perdant de 1/8 à 3/8.

Donc, nous vous le répétons — petit à petit — ça vient, mais c'est certain.

Nous avons été un des premiers, nos Lecteurs voudront bien le reconnaitre en se reportant à notre Bulletin du 29 janvier, à nous élever contre l'avalanche des Banques, et notre confrère Lazarille, dans *La Liberté* du 16 février, s'y exprime ainsi : « Trop de Banques » alors que vous et moi ne trouvons pas où nous loger, il n'est pas une banque — qu'elle soit d'Honolulu, de Tombouctou ou de Java — qui n'ait à Paris pignon sur rue.

J'ai vu le Vachette de Moréas transformé en succursale d'un établissement de crédit. Ce ne fut pas, je crois, le seul café litteraire qui baissa pavillon devant Sa Majesté l'Argent.

Je me demande parfois ce que font toutes ces banques. Il est impossible qu'elles regorgent toutes de banknotes. Il doit y en avoir qui ne sont qu'une façade derrière laquelle il se passe des choses mystérieuses et troubles.

On devrait, à mon avis, un peu plus surveiller les banques. Ce sont elles qui détiennent le nerf de la guerre — de la guerre sociale.

Il m'étonnerait que le bolchevisme n'en ait pas créé quelques-unes chez nous et chez nos alliés.

Nous avons vu récemment nos bons démolisseurs communistes encaisser des chèques grâce auxquels ils préparaient chez nous la révolution à la mode de Moscou. On s'est préoccupé des encaisseurs. Quelques-uns sont à l'ombre.

Mais on n'a pas inquiété, que je sache, les établissements de crédit qui servirent d'intermédiaires entre la Russie soviétique et eux.

Il est juste d'ajouter qu'on n'avait pas affaire à des Français. Et chacun sait que chez nous, nous avons coutume de ne pas faire à un étranger, quel qu'il soit, une peine même légère...

Il résulte de la discussion du budget des finances, hier à la Chambre, que de 1913 à 1920, l'administration française s'est accrue de 151.000 fonctionnaires.

Les fonctionnaires, comme les banques. pullulent — oh! heureux contribuables.

Nous l'avons dit, nos principaux établissements de crédit sont très atteints par toutes ces créations — et il ne faut pas chercher ailleurs les causes de la réaction profonde d'où nous commençons à sortir.

Les principaux établissements, et les banques protectrices de certaines affaires, ne pouvant ravaler les offres devaient laisser les cours aller à la dérive et pourvu que l'affaire soit en mauvaise posture ou frise la déconfiture, il n'en fallait pas davantage avec les professionnels agioteurs au courant de ces situations difficiles pour offrir à tours de bras, à renfort de gosier, et à n'importe quel cours, un titre qu'ils savaient pouvoir racheter le lendemain, sur l'effet produit en province, à des cours sensiblement inférieurs.

Le public, qui de loin ne voit que le dernier cours, prend peur, aggrave la situation en offrant lui aussi quelquefois le double de ce qu'il a, avec l'espoir de ramasser meilleur marché si on lui en donne le temps — mais c'est toujours lui qui trinque.

Maintenant il est exact que bien des sociétés étaient sur le bord du fossé où le moindre effort a suffi à les précipiter.

Aussi notre conseil de ne rien vendre, ce qui eut été pratiqué aux plus bas cours, et de ramasser les bonnes valeurs dans les cours actuels doit-il toujours être mis à profit.

Notre marché est pour ainsi dire inexistant, car il n'y a pas d'affaires, c'est l'abstention, la crainte et on attend. Cependant quelques séances d'amélioration se sont pratiquées depuis notre dernier bulletin. La liquidation du 15 a contraint à certaines liquidations même de comptant ; un banquier K. N. serait disparu laissant, car on ne l'emporte jamais, une situation compromise et tout cela dans un marché sans affaires, a déterminé un tassement qui a encore servi la cause des vendeurs, mais répétons-le, ce sont des affaires passagères et qui n'indiquent rien de grave.

Nos Rentes sont toujours bien tenues. Les valeurs de Charbonnages subirent une réaction en raison de la baisse du charbon.

En présence des résultats obtenus qui dépassent de beaucoup les prévisions les plus optimistes, la souscription aux nouvelles obligations foncières et communales du Crédit Foncier sera close avant le 1er mars.

Ce succès contraste singulièrement avec le marasme actuel des affaires : la conception de cette émission constitue la formule type de l'emprunt populaire et s'adapte merveilleusement aux besoins du jour.

Il importait d'abord de tenir compte de l'élévation du loyer de l'argent : le taux de 6 1/2 0/0 qui a été adopté satisfait sur ce point les plus exigeants. D'autre part, les versements peu élevés et échelonnés sur une période de trois années concernant les titres non libérés, répondent exactement aux économies que la petite épargne peut réaliser lentement sur ses modiques budgets.

Les nouvelles obligations se classent définitivement hors pair si l'on considère qu'elles participent annuellement à 6 tirages pour un ensemble de 1.818 lots, d'une valeur de 5.700.000 francs, dont 2 lots de 1 million, 4 de 250.000 et 6 de 100.000 francs qui ne sont pas imposables, il est utile de le souligner, au titre de l'impôt sur le revenu.

Rarement, une occasion aussi favorable se sera présentée aux capitalistes de réaliser un placement aussi avantageux dans le présent et dans l'avenir.

La nouvelle société Pathé-Consortium-Cinéma a tenu hier sa deuxième assemblée constitutive au cours de laquelle le rapport des commissaires sur les apports consentis par Pathé-Cinéma a été approuvé.

Les premiers administrateurs nommés sont : MM. Gounouilhou, Ricaud, Fourel, Bauer, Bourrageas, Chapon, Continsouza, Gugenheim, Isnard, Jousselin, Karmann, Lehmann, Marchal, Ch. Pathé, Sauvaire, et la Société Pathé-Cinéma, représentée par M. Madieu.

M. Fourel a été nommé directeur technique de la nouvelle Société.

On a constaté quelques échanges sur les Cinéma-Exploitation à 258. Cinéma Moderne à 185, et les parts à 80,50. Cinéma Omnia à 150 et les Films Eclipse à 75, parts et actions.

Mais une grosse nouvelle va ranimer les transactions dans ce compartiment véritablement appelé à une activité très intéressante, c'est la constitution de l'Omnium Cinématographique de France, au capital de cent millions de francs dont nous vous reparlerons amplement dans notre prochain bulletin.

De Rigny.

M. Baruch a vendu à Mme Guidon le cinéma qu'il exploitait, 37, boulevard Saint-Martin, Paris (G. P. 24/2/21).

L'établissement cinématographique, appelé « Salle Marivaux », que M. François Roux exploite à Chambéry, place de l'Hôtel-de-Ville, 1, à l'enseigne de « Eden-Cinéma », est vendu à la Société anonyme « Uni-Ciné », au capital de un million de francs, dont le siège est à Paris, rue d'Aguesseau, 4 (Acte s.-s.-p. du 7 janvier).

Sous la raison sociale : Byl, Tagon et Cie, une société en nom collectif a été fondée à Bruxelles. — Durée : trente ans à partir du 31 décembre 1920. — Objet : création et exploitation de tous spectacles cinématographiques.

Selon la « Lichtbildbühne », on envisage la fusion des deux plus grands trusts allemands, l'U. F. A. et la Decla Bioschop, avec un capital de trois cents millions de marks, probablement. Si cela se réalise, le nouveau trust sera le plus puissant du Continent.

MM. les actionnaires de la Société anonyme du Casino de Vichy, capital : 520.000 francs, sont convoqués en Assemblée générale ordinaire, pour le 2 mars 1921, à 16 heures, au siège social, 12, rue Lécluse, Paris.

Ordre du jour :

Présentation des comptes de l'exercice 1920 et rapport du conseil d'administration.

Rapport du commissaire des comptes.

Approbation du bilan et des comptes.

Fixation du dividende et emploi des bénéfices.

Jetons de présence aux administrateurs.

Nomination d'administrateurs.

Nomination du commissaire des comptes pour l'exercice 1921 et fixation de sa rémunération.

Résolutions en conformité de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

Le dépôt des titres au porteur devra avoir lieu au siège social, l'avant-veille de la réunion au plus tard.

(P. A. 12 février 1921.)

MM. les actionnaires de la Société anonyme du théâtre des Batignolles-Monceau au capital de 130.500 fr. sont convoqués en Assemblée générale ordinaire, le dimanche 20 mars 1921, à 15 heures, à Paris, 50 boulevard des Batignolles.

Ordre du jour :

Lecture du rapport du gérant.

Lecture du rapport des commissaires.

Approbation, s'il y a lieu, du bilan et du compte de profits et pertes.

Fixation du dividende.

Questions diverses.

(P. A. 12 février 1921.)

Suivant acte s. s. p. en date à Paris du 4 février 1921, M. Léon Monnet, demeurant à Levallois-Perret, 148, rue Jean-Jaurès (ancienne rue des Bois), a cédé à M. Jacques Halma du Frétay, demeurant au château du Hucfaut, commune d'Elven (Morbihan) son droit au bail et clientèle d'un fonds de commerce connu sous le nom de : Triumph-Cinéma situé à Levallois-Perret, 148, rue Jean-Jaurès (ancienne rue des Bois).

(P. A. 13-14 février 1921.)

Mlle Garnier a vendu à M. Folmer le cinéma qu'elle exploitait à Blanc-Mesnil, 21, avenue de Drancy.

(A. P.)

Suivant conventions, M. Lucien Verdier a cédé à M. Michel Botcharoff, son cinéma, à Melun, 2, quai d'Alsace-Lorraine, connu sous le nom de : Cinéma-Palace. (P. A. 30-31 janvier 1921.)

M. Delbays a vendu à M. Griffaud la gérance d'un cinématographe, bar, buvette et hôtel, 12, avenue Victor-Hugo, à la Maltournée (Seine-et-Oise).

M. Paulmier a vendu à M. Marly le cinéma qu'il exploitait, 34, avenue Jean-Jaurès, Paris.

(P. A. 30 janvier 1921.)

Dans sa dernière réunion, le Conseil municipal de Forges-les-Eaux (Seine-Inférieure), a accepté les offres qui lui étaient faites par une Société rouennaise nouvellement constituée, ayant comme commanditaires des négociants honorablement connus. La salle des fêtes de Forges est louée 3.000 francs par an, pour 3, 6 ou 9 années. En dehors des 12 jours dont la ville peut disposer chaque année, la nouvelle société a promis de donner une ou deux représentations au bénéfice d'œuvres locales ; elle a déjà loué des salles dans diverses localités pour donner régulièrement des représentations cinématographiques avec une installation moderne. La cabine de l'opérateur est placée en dehors de la salle, les projections ont lieu par transparence et l'éclairage est obtenu par l'électricité. La nouvelle société a donné sa première séance de cinéma samedi 29 janvier. Elle a aussi l'intention d'organiser des concerts avec le concours d'artistes rouennais et des bals.

Suivant acte reçu par Me Pinagot, le 19 janvier 1921, M. Eugène-Léon-Joseph Hubault, peintre, et Mme Hélène Sauval, son épouse, demeurant ensemble à Amiens, rue Saint-Honoré, 169.

Ont vendu à Mme Jeanne-Emélie-Charlotte Ralu, sans profession, domiciliée à Montdidier, demeurant actuellement à Maisons-Alfort (Seine), Grande-Rue, 36, veuve de M. Jules-Alfred Flers, le fonds de commerce d'entreprise de représentation cinématographique qu'ils exploitaient à Amiens, rue Saint-Leu, 97, et comprenant l'enseigne, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage, le droit aux baux et le matériel en dépendant.

Le Cinéma Saint-Jean s'installe, 12, place Saint-Jean, à Valenciennes. Société d'éducation populaire catholique ; combattre le mauvais cinéma.

Aux termes d'un acte reçu par Me Godet, notaire à Paris, le vingt-cinq janvier mil neuf cent vingt-un.

Mme Jeanne Thérèse Tort, épouse séparée de biens de M. Edmond Feuillet, directeur de théâtres, demeurant ensemble à Paris, avenue du Maine, 48.

Et M. Jacques Nicolaï, impresario, demeurant à Paris, rue Fontaine, 48.

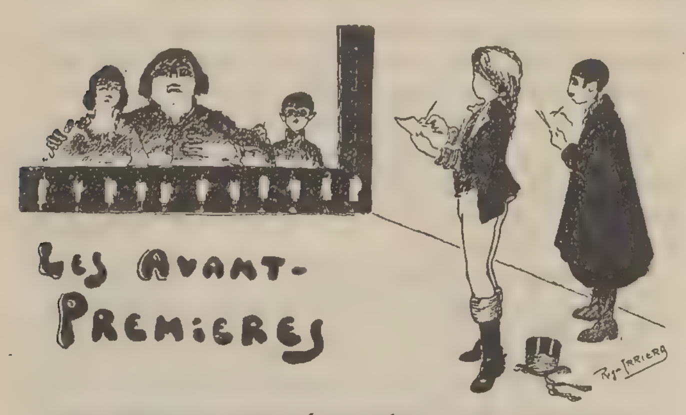
Ont résilié purement et simplement la vente consentie par Mme Feuillet à M. Nicolaï, du fonds de cinématographe, dit « Ciné-Magic », exploité à Paris, rue de Charonne, 70, de même que la cession de droit au bail comprise dans ladite vente.

Et par ce même acte Mme Feuillet a confirmé et ratifié la vente du même fonds de commerce de cinéma que M. Paul Nolla, directeur d'Etablissements Cinématographiques, demeurant à Paris, rue d'Hauteville, 63, alors titulaire de la promesse de vente dudit fonds, avait consentie à Mme Pauline Cornu, directrice de cinématographe, veuve de M. Oswald Parmentier, demeurant à Paris, rue Parrot, 12.

(P. A. 3/2 1921).

Suivant acte sous seings privés en date du 15 janvier 1921, MM. Rosen et Cie (Cinéma Elite) ont fondé une Société ayant pour objet : le cinéma, dont le siège social est 8, avenue de Clichy. Capital : 30.000 francs.

(P. A. 28 janvier 1921.)



FILMS FRANÇAIS PRÉSENTÉS CETTE SEMAINE

ECLAIR : *Vie des Noirs dans un village du Congo.* — AUBERT : *La Chambre du Souvenir, Les Basses-Alpes.* — GAUMONT : *Les deux Gamines*, 8e épisode : *Parmi les loups.* — PATHÉ-CONSORTIUM-CINÉMA : *Tom et Tim.* — ECLIPSE : *Le Talion.*

PATHÉ-CONSORTIUM-CINÉMA. — Lire dans la rubrique : « Les Beaux Films », le compte rendu des *Trois Masques* et de *Joko*, présentés spécialement lundi 14 février, par Pathé au Pathé-Palace.

La présentation de cette semaine comprenait une comédie dramatique *Les Plumes du Paon*, interprétée par Mildred Harris.

Miss Doris Barney, fleuriste dans la Howard Street, exécute, avec un goût exquis, les commandes pour mariages. Le cadet des Weston, Gérald, rêve de l'épouser, afin de l'attacher pour toujours à leur maison.

La sœur de Doris, Laurence, manucure dans un grand lavatory du centre, désire vivement ce mariage qui lui paraît avantageux pour sa sœur, sans exciter sa jalousie, car Gérald n'a rien de séduisant.

Mais Doris, qui rencontre chaque jour sur son chemin un élégant jeune homme auquel elle ne semble pas indifférente, ne paraît pas pressée de se marier et s'attire les sarcasmes de sa sœur, qui a également remarqué le manège de l'inconnu.

Un dimanche, Doris, ayant réfléchi que Laurence a sans doute raison, accepte d'aller à la plage avec Gérald. Tandis qu'elle est au bain, le feu prend aux cabines. Au milieu de l'affolement général, Doris, cherchant Gérald, se trouve vis-à-vis de l'inconnu, qui lui tend un manteau et lui offre de la conduire en automobile chez lui, où elle pourra changer de costume.

En effet, Doris trouva chez lui toute une garde-robe, appartenant sans doute à sa mère ou à sa sœur. Tentée, elle essaye un charmant déshabillé, et, surprise par son hôte, Fred Morton, elle se laisse bercer pour la première fois par de douces paroles, et sent la tentation l'effleurer. Peut-être se laisserait-elle griser si la maîtresse de Fred, délaissée depuis quelque temps, ne survenait à l'improviste et, furieuse de trouver une rivale dans une de ses robes, ne sortait en criant à Doris : « Votre tour viendra. Il se lassera de vous comme il s'est lassé de moi »

Chez les parents de Doris, on commence à s'inquiéter sérieusement de son absence prolongée lorsqu'elle rentre en automobile en compagnie de Fred. L'explication de son aventure ne suffit pas à calmer l'irritation de Laurence, dont la jalousie est vivement surexcitée. Elle réussit à susciter la colère de ses parents contre sa sœur et, lorsque Doris revient le lendemain, et leur annonce qu'elle a rompu ses fiançailles, et qu'elle a perdu sa place, leur déception est à son comble.

Et un véritable calvaire commence pour Doris, qui va frapper de porte en porte sans trouver de travail, et retrouve à la maison des visages hostiles.

Laurence, en fille pratique, se rend chez Weston et leur demande la place de sa sœur. On devine qu'elle n'est pas longue à la supplanter auprès de Gérald et à devenir sa fiancée.

Mais dans la semaine précédant le mariage, Laurence, dont les soupçons ont été mis en éveil, s'enquiert de la véritable situation des Weston et apprend qu'elle est fort obérée. Elle file sans laisser d'adresse, le matin même du mariage et les Weston furieux exigent, comme réparation, à défaut de Laurence, que ce soit Doris qui épouse Gérald.

Les Barney, espérant que ce mariage ramènera leur fillette dans le chemin du bon sens, essayent d'obtenir son consentement, et Doris, désespérée, va leur obéir, lorsqu'un coup de théâtre se produit; Fred Morton n'a pu oublier Doris, et en dépit de la distance sociale qui les sépare, il vient la demander à ses parents. Doris se mariera donc, mais ce sera avec le fiancé de son choix et, vous le voyez, si dans les contes les rois épousent des bergères, dans la vie aussi quelquefois.

Bon film bien photographié et bien interprété.

Tom et Tim, un bon dessin animé de Lortac. *Médor chien savant*, un bon comique, avec un bon toutou, tout ce qu'il faut pour faire bien rire.

Le Fauve de la Sierra, le quatrième épisode, *la Maison hantée*, est rempli de prouesses et d'acrobaties véritablement téméraires. Il y a du mouvement, et quel mouvement.

Les actualités du *Pathé-Journal* terminaient cette présentation.

CINÉMATOGRAPHES HARRY. — Nous les revoyons toutes. Les unes après les autres elles viennent illuminer l'écran de leurs sourires. Après Margarita Fisher la dernière présentation Harry nous procurait le plaisir de revoir Mary Miles dans une délicieuse comédie sentimentale : *Rose-Mary, la Fée aux Poupées.*

L'histoire est charmante comme charmante est l'interprète. C'est presque un conte et cependant tout n'y est pas toujours rose, puisque la petite fée aux Poupées connaît des heures bien noires. Le destin serait par trop cruel s'il s'acharnait sur Rose Mary, aussi ne fait-il que l'effleurer de son aile noire pour lui faire connaître ensuite des jours pleins de bonheur.

Rose-Mary est bien la plus délicieuse jeune fille qui soit. Elle ajoute à son charme un talent inné pour la sculpture. Dans l'espérance qu'un jour sa petite industrie lui aidera à faire vivre ses parents peu fortunés, elle façonne dans le bois, des petites poupées qui, sans qu'elle sans doute, sont de petites merveilles d'art !

Le charmant village qu'elle habite est visité estivalement par le monde des arts, et elle y fait la rencontre d'une colonie d'artistes composée de Mme Preston, peintre futuriste, doyenne du groupe, de Miss Wanda, peintre et illustratrice et que l'on a surnommée Mlle Mécène en raison de ce qu'elle aime et protège les artistes quels qu'ils soient ; de Mlle Sonia, célèbre chanteuse russe, dont le talent a déjà fait tourner bien des têtes ; de M. Ricardo, un compositeur qui ne peut manquer d'atteindre à la gloire, et qui est adoré

par la belle Sonia, et de M. Douglass, poète et amateur de bon vin.

Wanda ne tarde pas de s'apercevoir qu'un génie dort en l'âme de Rose-Mary et tous décident de l'éveiller. Mlle Mécène prie la jeune artiste de lui confier quelques-unes de ses poupées et de se tenir prête à venir la joindre à New-York dès qu'elle aura trouvé un amateur de son art ; qu'elle vivra avec elle, et lui donnera les moyens de développer son talent tout à son gré.

Ricardo n'a pas été sans remarquer la jeune fille non plus que Rose-Mary sans remarquer le jeune compositeur, et un sentiment sympathique les attire l'un vers l'autre, au grand dépit de la jalouse et vindicative slave Sonia.

Rose-Mary a été fiancée par ses parents à un insipide garçon : John Ruppert, et ce jour elle signifie à sa mère qu'elle ne peut souffrir cet homme et qu'elle ne l'épousera jamais.

Le père de Mary est frappé d'une attaque qui le met dans l'impossibilité de travailler désormais. La jeune artiste, qui a reçu le matin même une lettre de Wanda l'appelant auprès d'elle et l'informant qu'elle a trouvé un amateur de son art, décide ses parents à la laisser partir.

En peu de temps, le talent de Mary devient la gloire de la petite colonie artistique ; et elle signe un contrat avantageux pour toute sa production.

Eros, pendant ce temps, ne s'est pas tenu tranquille et il s'est fait un jeu de lier le cœur de Ricardo à celui de la jolie Mary, alors que Melpomène tissait dans l'ombre sa tragédie : Sonia cherchant à se venger de sa rivale.

La veille du jour anniversaire de Mary, laquelle doit aller le fêter chez ses parents, et de celui de la première de l'Opéra de Ricardo, à San-Francisco, Mme Preston donne un bal costumé en leur honneur, et, pendant ce bal, la jalousie de Sonia s'exaspère.

Elle rentre à la colonie, pique sur la porte de Mary un mot qui la prie de monter chez elle, et attend sa venue.

Depuis peu de temps, deux étrangers sont arrivés dans la ville : un homme — le mari de Sonia, qu'elle avait fait exiler en Sibérie pour s'en débarrasser — et son fils, qu'elle avait abandonné. Ils pénètrent dans la maison, le mari se trouve en présence de sa coupable femme, une lutte a lieu et le mari tue involontairement l'infidèle épouse.

Mary est arrêtée et accusée de ce meurtre. Toutes les charges sont contre elle ; elle serait perdue si le bambin ne venait déclarer qu'elle est innocente et que le coupable involontaire est son père.

La mignonne fée aux poupées demande la permission de s'occuper de l'orphelin, de l'élever — permission qu'on lui accorde de grand cœur — Ricardo arrive : son opéra a obtenu un triomphe, et il peut, alors, sans crainte, demander la main de celle qu'il aime. Cette mignonne main ne lui est pas refusée, comme bien l'on pense, et la joie fait place à la douleur : Eros a vaincu Melpomène.

Comme toujours la réalisation du film est très soignée. La mise en scène est parfaitement réglée et la photo impeccable.

Rose-Mary est un bon film.

Fatty et Mabel en ménage, est une farce interprétée par Fatty et Mabel Normand.

Les Geysers du parc National de Yelowstone, un curieux documentaire qu'on ne se lasse pas de voir et de revoir.

SELECT-PICTURES-CORPORATION : *Race indomptable*, drame. *Fabrication du fromage de gruyère*, documentaire.

Le grand film biblique, *Judith et Holopherne*, sera présenté le 21 février.

ECLAIR : *La Favorite du Maharadjah*, roman d'amour indien, en cinq épisodes, avec Gunnar Tolnaes et Lilly Jacobson. *La Justice triomphante*, drame. *Aventure estivale*, comédie. *Vie des Noirs dans un village du Congo*, documentaire.

L. AUBERT : *La Chambre du Souvenir*, très beau film français interprété par Claude France. *Les Basses-Alpes*, plein-air. *La loi de l'amour;* interprété par Stuart Holmès.

GAUMONT : *Dans le haut pays Irlandais*, très curieux plein air. *Tsoin-Tsoin en Chine*, dessins animés. *La crise du logement*, comique. *Le Sphinx*, comédie dramatique interprétée par Francesca Bertini. *La Revanche d'un timide*, excellente comédie avec Charles Ray. *Les deux Gamines*, 8e épisode : *Parmi les loups*.

On a présenté cette semaine 28.714 mètres de films. La production française y est représentée par 4.450 mètres, et cela grâce aux cinq maisons suivantes que nous citons bien volontiers. Ce sont :

Eclair, *Aubert*, *Gaumont*, *Pathé-Consortium-Cinéma*, *Eclipse*.

DES ANGLES.

LES PRÉSENTATIONS

Ciné Max-Linder, 24, boulevard Poissonnière,

Cinématographes Harry

158 *ter*, rue du Temple — Tél. Archives 12-54

Présentation du Samedi 19 Février 1921, à 10 heures précises.

Pipelet Peintre-Futuriste, comique 290
EDUCATIONAL FILM C° — *Washington à vol d'oiseau*, documentaire 250
Le Secret de l'Or, grande scène dramatique, d'après le célèbre roman de Zène Grey 2.000

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin

Agence Générale Cinématographique

16, rue Grange-Batelière — Tél. Cent 0-48 et Gut. 30-80

Présentation du 21 Février 1921, à 4 heures

LIVRABLES LE 25 MARS 1921

ALSA FILM. — *Altkirch et ses Environs*, plein-air...env. 84
HUMOUR FILM. — *Agénor le bien-aimé*, comédie en 2 parties interprétée par Lucien Callamand 830
A. G. C.— *Le Drame des Eaux-Mortes*, drame interprété par MM. Alcover et Jean Hervé de la Comédie Française, Captain, Rex Stocken, Mmes Russlana et Vaddah. 1.630

LIVRABLES LE 1er AVRIL 1921

Les Etoiles du Cinéma (8e série) documentaire 315
ESSANAY. — *Charlot récidiviste*, comique 610

LIVRABLE LE 15 AVRIL 1921

L'Etreinte de la pieuvre, grand sérial en 15 épisodes, interprété par Ben Wilson et Neva Gerber,
1er épisode : *La marque du diable* 600
2e épisode : *La caverne du Mammouth* 675
3e épisode : *Face à face* 695

Présentation du Mardi 22 Février 1921, Marivaux à 10 heures

FILM D'ART.— *Le Rêve*, d'après le chef-d'œuvre d'Emile Zola, interprété par Signoret et Andrée Brabant, Mme Delvair sociétaire de la Comédie Française, MM. Eric Barclay, Chambreuil de l'Odéon et Janvier du Théâtre Antoine ....

Union-Eclair

12, rue Gaillon — Tél. Louvre 14-18

Présentation du Mercredi 23 Février 1921. Salle du rez de-chaussée

LIVRABLES LE 25 MARS

NORDISK-FILM. — *La favorite du Maharadjah*, 3e 4e et 5e épisodes, roman d'amour Indien, en 5 épisodes, 1 Aff. 160/240, 4 aff. 120/160, photos, notices ... 600

ROSA-FILM ROME. — *Le joug*, comédie dramatique en 4 parties, 1 aff. 120/160, photos, notices ... 1.350

ECLAIR. — *Dandy gazier*, comique, 1 aff. 120/160 ... 502

NORDISK FILM. — *L'Ile de Bornholm*, plein air ... 96

LIVRABLE LE 25 FÉVRIER 1921

ECLAIR. — *Eclair-Journal* n° 9 ...

Comptoir-Ciné-Location Gaumont

28, rue des Alouettes — Tél. Nord 51 13

Présentation du 22 Février 1921

LIVRABLE LE 25 FÉVRIER 1921

Gaumont-Actualités n° 9 ... 200

LIVRABLES LE 25 MARS 1921

FILM ARTISTIQUE DES THÉATRES GAUMONT. — *Les deux Gamines*, 9e épisode : *Le serment de Ginette*, grand ciné-roman en 12 épisodes de Louis Feuillade, adapté par Paul Cartoux, publié par le journal *L'Intransigeant* et les grands régionaux. 1 aff. 150/220. Photos 24/30 .. 800

VÉRA FILM.— Exclusivité Gaumont.— *La voie du pardon*, drame biblique, interprété par Iléana Léonidoff, 1 aff. 150/220, 10 photos 18/24 ... 1.311

PARAMOUNT-PICTURES. — Exclusivité Gaumont. — *La petite vivandière*, comédie d'aventures interprétée par Mary Pickford, 1 aff. 80/120 (artiste). 1 aff. 150/220, 6 photos 18/24 ... 1.400

GALE HENRY COMEDIES.— Exclusivité Gaumont.— *Pulchérie au dancing*, comédie comique, 2 aff. 110/150 (passe-partout) ... 325

JOHN D. TIPPETT. — Exclusivité Gaumont. — *Les forces inconnues*, des. animés, 1 aff. 110/150 (passe-partout). 180

GAUMONT.— *De Cortes à Ajaccio*, plein air ... 110

Pathé-Consortium-Cinéma

Service de Location : 67, faubourg Saint-Martin — Tél. Nord 68-58

Présentation du 23 Février 1921

EDITION DU 1er AVRIL

S. C. A. G. L. — *Les trois masques*, inspiré du drame de M. Ch. Méré, adaptation en 5 parties et mise en scène de M. Henry Krauss, 1 aff. 160/240, 2 aff. 120/160, série de photos ... 1.800

PATHÉ. — Harry Pollard dans *Rien à louer*, scène comique 1 aff. 80/120 ... 350

PATHÉ.— *Pathé-Revue n° 14*, 1 aff. gén. 120/160 ... 270

PATHÉ. — *Pathé-Journal, Actualités*, 1 aff. gén ...

Hors Programme :

UNIVERSAL-FILM CY. — Pathé Editeur. — *Le Fauve de la Sierra*, grand cinéma-roman en 10 épisodes, adapté par Guy de Téramond, publié dans *Cinémagazine*. 4e épisode: *La maison hantée* Affichage sur emplacements réservés 1 aff. 120/160 par épisode. Série de photos ... 680

Ciné-Location Eclipse

94, rue Saint-Lazare — Tél. Louvre 32-79 et Central 27-44

Présentation du 21 Février 1921, à 2 heures.

LIVRABLES LE 1er AVRIL 1921

ECLIPSE. — *La cité des Doges*, documentaire ...

ECLIPSE. — *Le Talion*, drame, Production Maurice de Marsan. 2 aff. 120/160, 1 aff. 140/200 ... 1.620

UNIVERSAL. — *Un Gentleman à Poils*, comédie comique interprétée par le chimpanzé Joë Martin, protagoniste du « Cirque de la Vertu ». 1 aff. 120/160 ...

PETITES ANNONCES

(Suite.)

ACHAT ET VENTE DE MATÉRIEL

CINÉMA-OFFICE
22 & 30, Rue de Trévise, PARIS (9e)
(Fondé en 1905)

Fournitures générales pour Cinémas. — Postes. — Groupes. — Fauteuils. — Neuf et Occasion. — Vente. — Achat. — Echange. — Réparations. — Catalogue gratuit sur demande.

L. LAENNEC. — Tél. Bergère 50-99
(4 à...)

FAUTEUILS ET STRAPONTINS
N'ACHETEZ PAS avant d'avoir consulté....
FLEURET & LADOUCE
.... à SAINT-DIZIER (Haute-Marne)
Vous trouverez un grand choix de modèles, des prix réduits et une fabrication irréprochable. (47 à)

Occasions ; Un superbe lustre de théâtre, marchant au gaz et à l'électricité, à vendre. Ecrire pour renseignements à M. Noblot, Directeur du Cinéma-Théâtre, Issoudun (Indre). (31 à)

INTER, MATERIEL, CINE — 24, rue de Trévise, Paris (9e). Neuf et occasion : postes complets, groupes électrogènes toutes marques, fauteuils, gros stocks lampes, lentilles, condensateurs, bobines, appareillage électrique. R. Juliat, Tél. Bergère 38-36. (23)

SPÉCIALITÉS Sièges et strapontins à bascule. Tickets de contrôle et cartes de sortie. Charbons spéciaux pour la projection. Poste d'éclairage « Acetylox » remplaçant l'arc électrique.
Toutes fournitures oxygène, acétylène dissous, pastilles, etc.
Un fort lot de bâches et stores toutes dimensions. Toutes fournitures pour le cinéma, nombreuses occasions en postes complets.
DOCKS-ARTISTIQUES. Fournitures Générales pour le spectacle, 69, Faubourg Saint-Martin, Paris-10e.

A VENDRE

App. prise de vues GAUMONT, état neuf ; matériel complet ; 2 objectifs.
S'adresser : BARBAROUX, 108, Faub. du Temple. (7-8-9-10)

ACHAT ET VENTE DE FONDS

A céder de suite Cinéma, 2 h. Paris. Affaire intéressante. Bar, scène, appartement. Gaz, électricité. Traite avec 50.000 fr. — HALBERT, au *Courrier*. (8)

CINÉMA, 2.000 places, à vendre, ville 30.000 habitants. Gros bénéfices annuels. — BASTIDE, Brd Gambetta, Narbonne. (8)

CINÉMA à Nice, 1.000 places, quartier pop., séances t. l. j., matinée et soirée. Beau matériel. Bail, loy., avant., pas morte sais. — Prix 150.000 fr., demi compt. — R. WARSCHAVSKY, 23, Rue Gubernatis, Nice. (Demander notice détaillée). (8-9)

DÉSIRE ACHETER bon Cinéma, ou Ciné-Concert-Brasserie, dans centre important. — 600 places au moins. — Paris, Banlieue ou Province. Midi de préférence. Interm. s'abstenir.
Avec tous renseignements complets, m'écrire, à : André COUVÈGNES, poste restante, bureau : Bourse, Rouen (S.-Inf.). (8)

AFF. d'av. exception., cédée prix revient. Installation complét. neuve. Ciné, 550 pl. ; faut. basc. ; scène ; décors ; loges d'artistes ; salle décorée ; cabine compl. ; gr. électr. Grande salle de bal. Cour spacieuse ; nombr. dépendances ; buvette ; bureaux. Disposition permettant transform. immédiate en 1.000 pl. — 18 ans de bail. — Forte banlieue. — 125.000 fr.
PAUL, 110, Rue Denfert, Paris (14e). — Timbre réponse.
Il ne sera répondu qu'à offr. sér. avec références. (7-8)

CINÉMA à vendre, banlieue, 350 pl., au prix du matériel. Bail 10 ans ; cause de départ. — Ecrire : A. P., au *Courrier*. (7-8)

CABINET E. PORRET
5, Rue de l'Hospice, CALAIS

A CÉDER magn. ciné-théâ, sans concur. ville, tour, bois, pêche, prox. plage, 800 pl. dern. conf. conces. fêtes, bals municip. 60.000 bénéf. px. 300.000, 1/2 comp.
Autre 600 pl., possib. 1.200. px. 70.000.
Ciné brasserie, 250 pl. cédé px. dérisoire : 80.000. Matériel vaut plus. Nomb. aut. occas. (5-6-7-8)

Pour vendre ou pour acheter Cinémas-Music-Halls, etc., Paris-Banlieue et Province. S'adresser au *Moniteur des Cinémas*, 39 bis, rue de Châteaudun, Paris. Téléphone Central 62-82 (37 à..)

DIVERS

AGENT DE LOCATION à Lille (Nord), ayant bureau agencé et clientèle, désire s'adjoindre firme importante. S'en occuperait même exclusivement. Références commerciales et d'honorabilité de tout 1er ordre. Garanties. — Faire offres à M. BRUITTE, 5, Rue de Roubaix, Lille. (8-9)

A VENDRE : Collections à peu près complètes, de juillet 1919 à janvier 1921, des Journaux Cinématographiques suivants : *Le Courrier Cinématographique*, *Le Ciné Journal*, *The Cinéma* et *The Kinématograph Weekly*. — Adresser lettres : A. D. B., au *Courrier*. (5-6)

PLACEMENT d'opérateurs, placement gratuit, charbon pour Cinéma extra-lumineux. — Kinograph, 31, rue St-Antoine, de 2 à 7. (1 à 23)

FILMS EN STOCK Grande variété de films à prix réduit, pour forains. — Cinématographes BAUDON-St-LO, 345, rue Saint-Martin et 36, rue du Château-d'Eau, Paris. (48 à....)

CINEMAS, constructions, transformations à forfait clés en main. Renseign. gratuits, VELLU arch. spécial, 110, bd. Clichy, Paris. (1 à 28)

Le Gérant : Charles LE FRAPER.

IMPRIMERIE DU COURRIER
26, Rue du Delta — Tél. : Nord 28-07

Sponsored by the University of Wisconsin-Madison Center for Interdisciplinary French Studies, the French Embassy, and the ACLS Digital Extension Grant, "Globalizing and Enhancing the Media History Digital Library" (2020-2022)

